

**EN PARTENARIAT
AVEC NEOVIA ROULLIER**
L'ONAB lance sa première
unité de production
d'aliments du bétail
Page 4

LE JEUNE N° 5708 - MARDI 21 FÉVRIER 2017
INDEPENDANT
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

LE MJS RASSURE
«Aucun conflit
personnel»
entre Ould Ali
et Raouraoua
Page 24

La course à la députation fait suer les petits partis

LE GRAND CAUCHEMAR DES SIGNATURES



Alors que la date butoir approche à grands pas pour clôturer la date de dépôt des dossiers fixée au 4 mars à minuit, plusieurs partis politiques ainsi que des indépendants mènent une véritable course contre la montre pour être à l'heure.

Des représentants de ces petites formations, ou celles qui n'ont pas obtenu le fameux seuil des 4% des voix exprimées lors des dernières législatives de 2012, se démènent partout pour remplir cette fameuse condition, celle des signatures des citoyens pour faire valider une liste de candidatures.

Page 3

SEPT ANS APRÈS L'ASSASSINAT D'ALI TOUNSI QUEL BILAN POUR LE 12^e DGSN ABDELGHANI HAMEL ?

Créée le 22 juillet 1962, juste après l'indépendance du pays, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a connu plusieurs directeurs généraux. A la tête de l'instance depuis 2010, le général-major Abdelghani Hamel a pris les commandes de la DGSN quelques mois seulement après l'assassinat d'Ali Tounsi. Sept ans après, quel bilan pour Hamel ?

Page 5



EN RAISON DE LA BRONCHITE AIGÜE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA LA VISITE DE MERKEL ANNULÉE D'UN COMMUN ACCORD

Invitée par le président Bouteflika pour une visite officielle, la chancelière allemande Angela Merkel, qui devait arriver hier à Alger, a vu sa visite reportée à la dernière minute en raison de «l'indisponibilité temporaire» du président Bouteflika, due à une «bronchite aiguë», a indiqué hier la présidence de la République dans un communiqué.

Les autorités algériennes et allemandes sont convenues ce jour, d'un «commun accord, du report de la visite» que devait effectuer en Algérie Angela Merkel, note la même source. Cette visite «sera programmée de nouveau à une date dont conviendront les deux parties», a encore précisé le communiqué sans donner plus de précisions : «Ce report est dû au fait que son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, qui se trouve à sa résidence à Alger, est indisponible temporairement du fait d'une bronchite aiguë», ajoute la présidence de la République. Angela Merkel devait rencontrer hier le président Bouteflika en tête-à-tête, car l'Algérie veut renégocier son accord commercial avec l'Union euro-



péenne, accord qui est aujourd'hui, dix ans après sa mise en œuvre, défavorable à l'Algérie.

L'autre point qui soulève encore des interrogations et celui relatif aux migrants algériens entrés clandestinement en Allemagne dans la foulée des vagues d'émigration des

refugiés syriens et irakiens. Angela Merkel vient discuter des modalités de l'accord migratoire, et notamment d'un point : comment faire en sorte de prouver que les personnes arrêtées sont bien de nationalité algérienne.

Selon la presse allemande, le ministère de l'Intérieur a expulsé 169 Algériens en 2016, contre seulement 57 en 2015. Selon ces chiffres, les Algériens sont les plus touchés par les opérations d'expulsion depuis l'Allemagne. Cette même presse souligne que 3 784 demandeurs d'asile algériens devaient quitter en 2016 le sol allemand. La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) a révélé que lors de sa visite en Allemagne en janvier 2016, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait

subi des pressions d'Angela Merkel pour accepter l'expulsion de plus de 2 300 Algériens sans papiers arrêtés en Allemagne. Les deux pays ont signé en 1997 un accord relatif au retour des ressortissants algériens en situation irrégulière là-bas. Bien que les deux pays aient conclu un nouvel accord l'année dernière, ils devaient s'entendre sur le rapatriement des Algériens entrés illégalement en Allemagne depuis un an. Cet accord fait partie d'une coopération sécuritaire plus globale comprenant l'échange d'information sécuritaire et la formation. En retour, l'Algérie s'est engagée à accepter le retour des Algériens déboutés du droit d'asile en Allemagne. Si l'accord est assuré, les polices des deux pays devront encore s'entendre sur les conditions d'identification des migrants algériens. Identifiés grâce à leurs empreintes digitales, ils pourront être rapatriés via des lignes aériennes commerciales. L'Allemagne a décidé de prendre en charge les coûts du transport. L'autre point est celui des relations commerciales. Car l'Allemagne est le 5^e partenaire de l'Algérie avec un volume d'échanges avoisinant les 3,2 milliards de dollars. Berlin et Alger entendent renforcer leur coopération économique dans divers secteurs. Notamment dans ceux de l'agriculture, des travaux publics, de la santé, des énergies renouvelables et dans la protection de l'environnement. L'Allemagne prévoit d'organiser en mars prochain un forum économique Allemagne-Afrique à Francfort, pour rattraper son retard sur d'autres pays tels que la Chine, les USA et la France. Pour l'heure, trois pays africains monopolisent 90% des 10 milliards d'euros d'investissements allemands dans le continent à savoir l'Algérie, l'Afrique du Sud et la Nigeria.

Hocine Adryen

ANNULATION DE LA RÉFORME DE LA RETRAITE L'Intersyndicale compte saisir le Conseil constitutionnel

L'INTERSYNDICALE de la fonction publique compte saisir le Conseil constitutionnel pour réclamer l'annulation de la réforme de la retraite adoptée le 30 novembre 2016.

À l'issue d'une journée d'étude consacrée à «la non constitutionnalité de la réforme de la retraite», les syndicats formant l'Intersyndicale ont pris la décision de saisir le Conseil constitutionnel pour l'annulation de la nouvelle loi sur la retraite. Cette journée d'étude, qui rentre dans le cadre des actions de l'Intersyndicale, est une rencontre de sensibilisation sur l'illégalité de la réforme de la retraite, a indiqué le porte-parole du Conseil des enseignants des lycées d'Alger (CELA).

En effet, les syndicats autonomes ont, lors de cette rencontre, annoncé leur volonté de saisir le Conseil constitutionnel pour dénoncer «l'illégalité du contenu de la nouvelle loi sur la retraite qui ne consacre pas l'égalité entre les Algériens qui est un principe de la Constitution», a affirmé Idir Achour. Mais, a-t-il expliqué, «pour saisir le Conseil constitutionnel il est impératif de réunir les signatures de 50 parlementaires en activité». Selon lui, «de nombreuses solutions existent pour maintenir la retraite sans condition d'âge et préserver la Caisse nationale des retraites».

Lynda Loufi

Publicité

Media Star 2017

Journalistes... dévoilez vos talents !

ooredoo



Concours journalistique dédié aux TIC et à l'économie numérique
Plus d'informations sur www.ooredoo.dz
rubrique : Media Star.

ooredoo.dz

LA COURSE À LA DÉPUTATION FAIT SUER LES PETITS PARTIS

Le grand cauchemar des signatures

Alors que la date butoir approche à grands pas pour clôturer la date de dépôt des dossiers fixée au 4 mars à minuit, plusieurs partis politiques ainsi que des indépendants mènent une véritable course contre la montre pour être à l'heure.

Des représentants de ces petites formations, ou celles qui n'ont pas obtenu le fameux seuil des 4% des voix exprimées lors des dernières législatives de 2012, se démènent partout pour remplir cette fameuse condition, celle des signatures des citoyens pour faire valider une liste de candidatures. L'opération n'est guère facile. Bien au contraire, rechercher, convaincre et inviter le citoyen à apposer sa signature est un travail de titan, une gigantesque action de proximité. De plus, cela exige non seulement des journées et des soirées entières de mobilisation et des va-et-vient vers les guichets d'état civil des APC, mais aussi cela comporte parfois des débats inutiles et des pertes de temps incroyables. Un constat amer que nous font quelques «délégués» de ces petits partis, qui confessent que depuis quelques années il devient «impossible de ramener le citoyen facilement vers l'APC pour une légalisation de signature». Cette réalité est beaucoup plus le résultat de conclusions «politiques» sur l'APN, son rôle «médioocre» et surtout sur la «trahison notoire» des élus députés. Tous les citoyens ne veulent plus croire aux discours, «vaccinés» par les comporte-



ments indécents des parlementaires précédents, qui n'ont même pas daigné venir faire «un tour dans le café du coin ou du quartier». Naturellement, il existe des exceptions qui relèvent de l'épiphénomène. Dans une agglomération moyenne de la Mitidja, on nous confie que cette opération de collecte des signatures est un labeur plus fatiguant que n'importe quel travail ou emploi. «On ne fait confiance ni à une liste ni à un candidat», «dégoutew» (ils sont dégoûtés), «kerhou» (ils abhorrent). Les qualificatifs foisonnent sur les réactions ou les opinions de citoyens. Pour Boudjemaâ, un ancien militant d'un grand parti, reconverti dans l'action associative, «des petits partis politiques nous sollicitent pour remplir des formulaires. Ils ne proposent ni débat ni programme. Ils mettent comme tête de liste quelqu'un

qui n'a aucun passé politique ou associatif et le bombardent comme potentiel député. Ça ne marche pas comme ça. Personne ne donne sa signature pour ça.» C'est sans doute cela qui a mis sur la trajectoire le rôle grandissant de l'argent. Des échos nous parviennent de partout sur la nouvelle mode mercantile qui se met en place. Un marché se met en place, celle de la valeur pour une signature. Pratiquement, tout se vend, tout s'achète. Un candidat potentiel verse une belle somme (des centaines de millions de centimes) pour guider une liste d'un petit parti et avoir ainsi la validation de la direction nationale. Comme cet exemple qui nous vient de Médéa où un jeune candidat a sollicité de mener la campagne électorale d'un petit parti. Il fut surpris par le chef de ce parti politique, dont le siège se

trouve à Alger, qui lui exigea une coquette somme de 500 millions de centimes avant de valider sa liste.

Ou cet autre qui clame publiquement qu'il est capable d'acheter toutes les signatures à raison de 1 000 DA par personne, ce qui lui exige des dépenses qui avoisinent les 250.000 DA pour un siège, soit 250 millions pour une wilaya pourvue de 10 sièges. «Le coût est dérisoire par rapport à la plus-value des cinq années de mandature», d'où l'investissement flagrant de certains indépendants, notamment parmi les plus riches. D'ailleurs, cela me rappelle le cas d'un milliardaire qui sollicita ses propres travailleurs de ces quatre usines et ateliers pour lui valider les signatures et lui faciliter la collecte. En contrepartie, il y aurait bien des primes apposées en bas du salaire net à la fin du mois.

Dans cette bataille de signatures, exigées par la loi sur le régime électoral, les petits partis ont adressé des lettres et des motions au gouvernement pour lever des contraintes relevant de la bureaucratie, comme l'absence criante et permanente des P/APC, de leurs adjoints ou SG de la commune de leurs bureaux. Ces derniers sont les seuls habilités à valider et légaliser les formulaires des citoyens ramenés à l'APC. «Nous ramenons à chaque fois quatre ou cinq citoyens à la commune pour cette opération, mais on ne trouve personne parmi ces fonctionnaires. On perd du temps face à la démission généralisée dans les collectivités locales», nous raconte un candidat d'une liste indépendante. Lui-même aurait envoyé des messages au wali afin de trouver des solutions plus pratiques à cette condition, comme l'établissement d'un horaire précis pour l'accueil.

En fait, ceux qui n'ont pas les 4% doivent courir et suer pour arracher le simple droit de participer à des élections aléatoires et dont l'abstention est la tendance lourde depuis plus de 20 ans. Les législatives algériennes semblent avoir été faussées depuis longtemps par les dérives politiques et morales de nos parlementaires. L'APN, caricaturée à l'extrême par ses propres membres, a une image de marque bien ternie qui n'incite ni à l'exercice politique ni à convaincre à voter. A cela s'ajoutent les conditions «dracونيennes» que le législateur a mis dans les nouveaux dispositifs sur le régime électoral et la loi sur les partis politiques. A bien des égards, ces législatives de mai prochain devraient ouvrir de nouveaux chantiers pour les futurs députés. **H. Rabah**

TROIS PARTIS EN FORCE POUR LES LÉGISLATIVES

Des ministres en tête de liste à Annaba

INCONTESTABLEMENT, c'est le Parti FLN qui domine à Annaba, suivi du RND et du PT dans la course pour la députation prévue en mai prochain. Les autres formations politiques, même appartenant au courant islamiste, peinent à se frayer une quatrième place. Il y a aussi les indépendants qui sont nombreux à s'inscrire pour le prochain rendez-vous électoral, mais qui en sont pour le moment au stade de la collecte des signatures. Selon des sources sûres, c'est l'actuel ministre des Transports, Boudjema Talai, qui sera tête de liste à Annaba pour le FLN.

Il sera suivi du milliardaire Baha-Eddine Tliba, malgré le peu d'estime que lui porte la population annabie ; il suffit pour cela d'écouter, à travers les principales artères de la Coquette les citoyens, tout âge confondu, critiquer ce personnage de la haute finance.

Quant au RND, dont le siège est situé en plein Cours de la Révolution, l'animation y est intense de jour comme de nuit et ses militants tentent aimablement de sensibiliser la population pour qu'elle y adhère. Tête de liste de ce parti : Mohamed Amir, ex-recteur de l'université Badji-Mokhtar



d'Annaba, homme modeste et intellectuel qui a toujours gardé d'excellents contacts avec la population, même quand il a été par deux fois député.

Il faut signaler aussi que si le RND a conservé une bonne aura politique à Annaba, c'est aussi grâce à son leader, Ahmed Ouyahia, considéré par de nombreux

citoyens «propre et honnête».

Un officier supérieur retraité, rencontré aux abords du siège du RND nous déclare : «Je viens de récupérer ma carte d'adhérent ; si je suis devenu militant RND, c'est pour le programme de M. Ahmed Ouyahia que je considère comme un véritable homme d'Etat, une compétence certaine et

un patriote sans égal (...) Regardez Ouyahia, il a occupé les plus hautes fonctions de l'Etat et toujours il sort sans aucune bavure.» Selon de nombreux observateurs, le RND pourra créer la surprise au prochain printemps.

Le Parti des travailleurs (PT), selon des citoyens que nous avons approché, est également estimé à travers la carrure de madame Louisa Hanoune, native d'Annaba.

Cette estime de la population annabie a pour origine la mobilisation en permanence des élus du PT au côté des travailleurs. Des travailleurs de Ferroviail, d'Arcelor-Mittal Annaba, de l'Onalait et de plusieurs autres entreprises se souviennent : «Les élus du PT étaient toujours là, ils nous soutenaient et transmettaient nos doléances aux plus hautes autorités du pays.» Concernant, les partis politiques d'influence islamiste, c'est le silence total ; aucune activité n'est enregistrée et certains militants de ces formations politiques confessent aux journalistes qui les questionnent : « Nous nous préparons. Salut à bientôt ».

Nabil Chaoui



EN GRÈVE DEPUIS PLUSIEURS JOURS

Les enseignants d'Aokas gèlent leur mouvement

EN GRÈVE depuis près d'une semaine, les enseignants du lycée Chaâbane-Amar, d'Aokas ont repris enfin les cours hier. Ils ont gelé leur grève. La décision a été prise lors d'une assemblée générale hier matin. Une assemblée générale décidée après le déplacement d'une commission composée de plusieurs responsables de la direction de l'éducation au niveau de l'établissement pour recenser les manques et prendre en charge les revendications à caractère urgent des grévistes telles que l'affectation d'un surveillant général dans deux semaines, l'affectation de trois adjoints d'éducation, le versement d'une enseignante recrutée hors wilaya, lancer une réflexion pour le réaménagement du lycée par la démolition d'une partie des infrastructures qui menacent ruine. Ceci alors que d'autres revendications seront traitées à l'avenir. Par ailleurs, des habitants de Taklaïât se sont rassemblés hier matin devant le siège de la wilaya pour «exiger la concrétisation des engagements pris il y a plusieurs années par les autorités locales, ceux portant notamment sur la concrétisation des infrastructures de base au niveau de ce village de plus de 10 000 âmes». Les mécontents réclament «la réalisation d'une école primaire, un projet dont le choix de terrain avait été fait en 2007 mais jamais inscrit par la direction de l'éducation, la réalisation d'un EPSP».

N. B.

SIT-IN EMPÊCHÉ D'ANCIENS CONTRACTUELS DE L'ARMÉE HIER DEVANT LA MAISON DE LA PRESSE

Ils réclament la révision de la pension d'invalidité

DES DIZAINES d'anciens contractuels de l'armée, qui ont participé à la lutte contre le terrorisme durant les années 1990, ont été empêchés hier matin de tenir un sit-in devant la Maison de la presse Tahar-Djaout. Les éléments de la Sûreté nationale mobilisés ont même usé de pistolets à impulsion électrique pour faire évacuer rapidement les lieux. Les manifestants n'ont donc pas eu le temps d'exprimer publiquement leurs préoccupations et revendications. Ils ont été tous embarqués dans un bus de l'ETUSA réquisitionné à cet effet. Venu des quatre coins du pays, ces protestataires réclamaient la révision de leur pension d'invalidité et l'indemnisation des dommages corporels qu'ils ont subi durant leur exercice au sein de l'armée nationale. Ils demandent également l'application du décret présidentiel 06-93 du 28 février 2006 relatif à l'indemnisation des victimes de la tragédie nationale. Leur revendication remonte à 2009. Depuis, une commission a été installée pour étudier et prendre en charge leurs problèmes, mais rien n'a été réglé à ce jour.

H. A.

EN PARTENARIAT AVEC NEOVIA ROULLIER

L'ONAB lance sa première unité de production d'aliment du bétail

L'Office national des aliments du bétail va créer, en partenariat avec deux groupes français, un centre technico-économique spécialisé dans la nutrition animale.

La filiale de l'ONAB, PREMIX Ouest, a signé hier à Alger un accord de partenariat avec le groupe Roullier, spécialisé dans la nutrition végétale et animale et le groupe Neovia, spécialiste de la nutrition santé animale, pour la réalisation de ce centre nécessaire au développement des filières de l'élevage.

«Ce projet de joint-venture pour la production des aliments du bétail et des compléments alimentaires pour les animaux d'élevage, permettra à l'Algérie de réaliser une autosuffisance en ces produits indispensables au développement des viandes rouge et blanche», a expliqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche Abdessalam Chelghoum, dans son intervention qui a précédé la cérémonie de signature.

Soulignant l'impact positif d'un tel accord sur l'économie du pays et le développement durable de la filière, Chelghoum a déclaré que ce partenariat permettra de freiner les importations en aliments de bétail et en compléments alimentaires, dont la facture avoi-



sine 60 millions de dollars annuellement. De son côté, le ministre conseiller auprès de l'ambassade de France, Jean-Baptiste Fabre, a souligné la place du secteur agricole dans l'économie de tout pays.

Il a évoqué l'objectif de l'Algérie d'accroître sa production en viandes rouge et blanche, affirmant que le développement et l'amélioration des produits alimentaires d'origine animale passent nécessairement par le développement de la qualité de l'alimentation animale. Le diplomate français a affirmé par ailleurs la volonté des opérateurs de son pays de s'engager dans des investissements productifs, rappelant que la France est le deuxième investisseur hors hydrocarbures en Algérie.

Le PDG de l'ONAB, Salah Madour, a estimé pour sa part que ce partenariat permettra d'utiliser les ressources et les compétences de l'ensemble des actionnaires pour satisfaire le marché national, mais également pour exporter vers le Maghreb et les pays africains. Abondant dans le même sens, le représentant de Roullier, Moncef Madour, a affirmé que les trois partenaires envisagent d'établir une stratégie d'exportation vers les marchés de proximité. Outre le volet production, il a assuré l'engagement des deux groupes français dans le développement de l'agriculture à travers la création de la valeur ajoutée, la modernisation de l'outil agricole, la formation des éleveurs, des agriculteurs, des techni-

ciens et des agronomes. Mais également le développement de l'exportation à l'international grâce à l'expérience internationale de Roullier et Neovia.

Pour sa part, le responsable de Neovia, Jean Paolè, a affirmé que son groupe est présent en Algérie depuis longtemps en tant que fournisseur de blé et qu'il entend renforcer sa présence à travers des projets durables. «Nous voulons transformer ce partenariat commercial en vrai partenariat économique à travers la création de vraies filiales de production de l'alimentation du bétail», a-t-il déclaré en ajoutant que son groupe dispose déjà de plusieurs unités de production dans le monde notamment en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire et au Nigeria. **Z. M.**

LES MINES D'ARGILE À BALDET OMAR (OUARGLA)

Un défi écologique

CONNU pour la richesse de son sol, Baldet Omar, situé dans le nord de la wilaya de Ouargla (600 km d'Alger), abrite de nombreuses carrières et mines, dont des mines d'argile. Alors que des sociétés privées extraient cette argile pour la fabrication des briques grâce à des licences d'exploitation, les associations écologistes et les autorités locales tirent la sonnette d'alarme. L'exploitation de ces mines est en infraction avec la loi qui exige de remettre le sol en l'état après extraction de l'argile, selon ces associations. Résultat de la non-application de cette clause, des cratères se sont formés et font désormais office de dépotoirs. Ces trous, dont la profondeur atteint parfois 30 mètres, ont même entraîné la montée des eaux souterraines et la formation d'un grand lac, à l'été 2014. Ignorant les dangers liés à ces eaux stagnantes, véritable catastrophe écologique, les habitants s'y sont baignés, obligeant les autorités locales à décréter l'état d'urgence et à combler le lac au bout de deux semaines. Cet incident est, selon les associations écologistes, une preuve supplémentaire de la désinvolture de ces sociétés d'exploitation des mines d'argile.

Les agriculteurs dont les terres jouxtent ces mines souffrent spécialement de cette proximité, les opérations de forage les

empêchant d'atteindre leurs terres et endommageant leurs récoltes. Ammi Mohamed, un de ces agriculteurs, affirme que les glissements de terrain dus à l'extraction d'argile entraînent l'écoulement des eaux sous les couches de sol de sa plantation.

Ces eaux dépassent de loin les besoins des récoltes qui finissent par pourrir. Il réclame des autorités locales de mettre un terme aux dérives de ces entreprises, d'imposer un contrôle rigoureux sur les opérations de comblement, et d'instaurer un système d'exploitation périodique pour minimiser les dégâts dans les mines. Le P/APC de Baldet Omar affirme que l'exploration des mines n'est pas du ressort des communes. «Les APC n'ont rien à voir avec les problèmes dans les mines, même si celles-ci se trouvent sur des terrains communaux.» Il précise que «des licences d'exploitation sont fournies par le ministère de l'Énergie et des Mines et que la loi est appliquée sur toutes les mines du pays». Les détenteurs des licences d'exploitation estiment de leur côté que le non-comblement des mines est dû au «manque d'équipement et de main-d'œuvre dans ce pénible domaine». Les militants écologistes ne l'entendent pas de cette oreille, affirmant que les entrepreneurs n'ont aucun problème à trouver de la

main-d'œuvre pour forer mais pas quand il s'agit de combler les fosses. M. Saleh G, représentant d'une association écologiste à Ouargla, dénonce une réalité qui dure depuis des années.

«L'exploitation des carrières et des mines à Ouargla remonte à 1989. Depuis, le forage va bon train et l'environnement ne cesse d'en pâtir», estime-t-il en s'interrogeant sur les raisons qui poussent les exploitants à poursuivre «le massacre contre la nature». Quant à Abdelhamid Safi, expert en géologie, il accuse les responsables des sociétés qui exploitent ces mines d'être conscients des dégâts qu'ils causent aux habitants de la région et à la nature, mais qui continuent toute de même le forage.

«Le forage sans comblement par la suite est la plus grande violation de la terre... La science moderne découvre chaque jour de nouvelles méthodes pour protéger le sol et les couches terrestres de l'érosion, et ces chefs d'entreprises viennent anéantir toute cette richesse sans la moindre considération pour le droit international ni pour la Constitution du pays», dit-t-il.

Il a souligné toutefois avoir attiré l'attention du ministère de l'Énergie et des Mines sur ce désastre et qui a promis de suivre de près ce dossier.

M. D.

SEPT ANS APRÈS L'ASSASSINAT D'ALI TOUNSI

QUEL BILAN POUR LE 12^e DGSN ABDELGHANI HAMEL ?

Créée le 22 juillet 1962, soit juste après l'indépendance du pays, la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a connu durant son existence plusieurs directeurs généraux à sa tête. A la tête de l'instance depuis 2010, le général-major Abdelghani Hamel a pris les commandes de la DGSN quelques mois seulement après l'assassinat d'Ali Tounsi.

Sept ans après, quel bilan pour Hamel ? Depuis son arrivée, Abdelghani Hamel a été l'auteur de plusieurs réformes à la DGSN, malgré le grand coup dur porté à son image après le soulèvement «inattendu» et surprenant des policiers en 2014, qui avançait plusieurs revendications à caractère social et professionnel. Abdelghani Hamel est derrière la création en 2016 du GOSP (Groupement des opérations spéciales de la police) devenu l'un des meilleurs groupes d'élite dans le monde.

C'est encore lui qui est derrière la mise en place d'une police africaine, Afripol, à Alger. Afripol, qui est une antenne de l'Interpol (Police internationale), aura désormais une grande stratégie harmonieuse pour faire face aux multiples menaces de la grande criminalité et du terrorisme, et ce, grâce à l'initiative de «l'architecte» Hamel. En sept ans, le 12^e directeur général de la Sûreté nationale a su propulser la Police algérienne vers l'international et est derrière les nombreuses réformes internes qui ont eu lieu durant cette période.

GOSP, l'œuvre d'Abdelghani Hamel

Le Groupement des opérations spéciales de la police est un groupe d'élite composé essentiellement de policiers de choc, notamment ceux de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) et ceux de la Gendarmerie de la Section de sécurité et d'intervention (SSI). L'idée de sa création avait commencé en mars 2015 et elle n'est autre que celle de Hamel qui, quelques années après son investiture à la tête de la DGSN, a vu qu'il était nécessaire de créer une unité de choc et d'élite capable de faire face au grand banditisme, au terrorisme mais aussi à la grande criminalité.

C'est ainsi que le général-major Hamel s'est déplacé en 2015 en France pour «recueillir» l'expertise de la Police française, notamment de son groupe d'élite connu sous le nom de RAID. L'immense majorité des policiers du GOSP provient des groupes de choc de la police comme la BRI (Brigade de recherche et d'intervention) ou la BMPJ (Brigade mobile de la police judiciaire).

Cependant quelques membres proviennent des URS (Unités républicaines de sécurité) et des autres corps. Les policiers du GOSP sont formés au DSI (Détachement spécial d'intervention), l'équivalent du GIGN français. Ils sont formés au combat urbain, semi-urbain, en milieu clos et au combat rapproché. Ils se sont beaucoup inspirés de leurs homologues français du RAID et reçoivent également une formation au Groupe des opérations spéciales (pt) portugais.



Le GOSP est positionné dans trois villes du pays : son quartier général se situe à Boumerdes à l'est d'Alger. Deux unités d'appoint sont implantées à Oran et à Constantine, ce qui permet au GOSP d'être rapidement sur place en cas de nécessité. Le GOSP comprend de 300 à 500 membres.

Par ailleurs, cette unité peut être appuyée par les unités de la BRI ou des SSI de la gendarmerie. Pour rentrer dans le GOSP il faut avoir été policier pendant au moins trois ans et être admis aux sélections. Les missions du GOSP sont : Lutte antiterroriste urbaine et libération d'otages, neutralisation de forcenés ou de malfaiteurs dangereux, participation à des opérations de police judiciaire, escorte lors de transfert de détenus dangereux, protection rapprochée et escorte de hautes personnalités et enfin assistance civile et participation aux opérations anti-gang.

Sport chez la Police, un intérêt majeur pour Hamel

Depuis son arrivée à la tête de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel a placé le sport, dans ses différentes disciplines, parmi ses préoccupations majeures, car le DGSN savait qu'avec le sport c'est la vitrine de la Police algérienne qui sera propulsée tant au niveau national qu'à l'étranger. Le sport dans les milieux de la Police ne cesse de connaître une nette progression au fil des années.

C'est d'ailleurs la «Lettre du Policier» portée par le patron de la DGSN qui explique cela. D'emblée, Hamel a expliqué qu'il porte un intérêt majeur au sport au sein de la corporation, d'autant que les résultats obtenus par les policiers ont dépassé toutes les aspirations de la DGSN. «Le mouvement sportif national ne cesse de témoigner sa reconnaissance à la Sûreté nationale eu égard à la contribution sans précédent de l'Association sportive de la Sûreté nationale durant les quatre dernières années, couronnée par d'excellents résultats».

C'est ce qui est rapporté dans la «Lettre du Policier». «Cette reconnaissance trouve son explication dans les exploits retentissants obtenus par les sportifs de la DGSN,

qui se sont distingués de fort belle manière durant la période sportive 2013-2016, tant sur le plan national qu'international, avec 158 médailles, (70 en or, 40 en argent et 48 en bronze) dans les différentes compétitions, avec à la clé une première place et une excellente organisation du championnat arabe de judo qui s'est déroulé à Alger du 2 au 6 juin 2014», y est-il ajouté. Par ces résultats, Abdelghani Hamel n'a pas caché sa grande satisfaction. Un bonheur qui répond à sa politique lui qui, faut-il le rappeler, est à la tête de la Police algérienne depuis quatre ans déjà.

Les gardes à vue, le souci majeur de Hamel

Lors de ses multiples visites opérationnelles à travers plusieurs sièges de police, le Directeur général de la Sûreté nationale Abdelghani Hamel a donné des instructions fermes aux policiers sur la préservation des droits des personnes placées en garde à vue dans les commissariats de l'ensemble du territoire national. C'est une nouvelle réforme à laquelle Hamel accorde un grand intérêt. Pour éviter tout dérapage ou dépassement qui peuvent survenir entre policiers et détenus suspects Hamel a été intransigeant à l'encontre de ses éléments afin d'éviter de des «incidents». Président Afripol (Police africaine) depuis septembre 2016, la Police algérienne est appelée à donner l'exemple.

Le patron de la police a également mis en exergue l'importance de respecter les droits de l'homme tout en appelant les policiers à réserver le meilleur accueil aux citoyens au niveau des commissariats. En tournée dans les commissariats de police d'Oran, d'Alger et bien d'autres du pays, Abdelghani Hamel avait inspecté les cellules où sont détenues les personnes suspectes (en garde à vue) pour s'enquérir de visu des conditions de détention, appelant toujours les policiers à respecter les droits des personnes placées en garde à vue.

Le DGSN avait également appelé ses troupes à la nécessité de fournir toutes les conditions et les garanties juridiques qui accompagnent les procédures de détention des personnes en garde à vue. «La procédure de garde à vue est soumise aux règles posées par le code de procédure pénale.

Elle doit être faite depuis le début de l'enquête jusqu'à la présentation des personnes suspectes devant la justice», avait déclaré le DGSN.

Afripol, un autre point remporté par Hamel

Le général-major Abdelghani Hamel a été le véritable initiateur et architecte de la création d'Afripol (African Police Office) en 2015. C'est après un véritable marathon de plus de deux années, avec la collaboration d'Interpol (Police internationale) que le patron de la DGSN a pu concrétiser le vœu en installant à Alger le siège d'Afripol.

L'idée de la création d'Afripol avait commencé à se matérialiser lors de la 22^e conférence régionale africaine d'Interpol, tenue du 10 au 12 septembre 2013 à Oran, qui avait vu l'adhésion unanime des 41 chefs de police africains présents.

La conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police sur Afripol, organisée à Alger les 10 et 11 février 2014, a traduit dans les faits les aspirations légitimes des chefs de police, à travers l'adoption unanime du document conceptuel et de la déclaration d'Alger. A l'occasion du 23^e sommet de l'Union africaine qui a eu lieu à Malabo en Guinée-Équatoriale du 20 au 27 juin 2014, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté la vision commune partagée par les chefs de police à travers la déclaration d'Alger. Encore un point tout à l'honneur du général-major. Avec Afripol, les polices africaines peuvent facilement échanger des renseignements en matière de criminalité internationale, de terrorisme, de stupéfiants, de trafic d'armes, au sein de l'Afrique.

L'Afripol permettra l'élaboration d'une stratégie africaine harmonisée de lutte contre la criminalité comprenant la conception, la mise en œuvre. Elle facilitera également le renforcement des capacités analytiques des polices africaines en matière d'évaluation des menaces criminelles et d'élaboration de réponses appropriées et de la consolidation de la coordination des forces de police déployées dans le contexte des opérations de soutien de la paix.

S. Abi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE TIZI-RACHED
COMMUNE de TIZI-RACHED
SERVICE TECHNIQUE
BUREAU DES MARCHES
N° d'identification fiscale : 0 962 1522 916 73 19.

Avis d'attribution provisoire du marché

➤ **PROJET : Aménagement voirie ADAR-BALOUDH au CHEF LIEU.**

➤ Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tizi-Rached informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National N° 02/2016 paru dans les quotidiens : « Le Jeune Indépendant » en date de 12/01/2017 et 14/01/2017, « Akhbar Elyoun » en date du 12/01/2017 et 14/01/2017 et le « BOMOP » semaine du 22 au 28/01/2017 concernant l'« Aménagement voirie ADAR-BALOUDH au CHEF LIEU ».

Suite à l'analyse technique et financière des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, il a été décidé l'attribution provisoire du marché au profit de l'entreprise.

N° d'identification fiscale	Entreprise et adresse	Note technique	Délais	Montant de l'offre en TTC	Observation
163152100523182	ETBPH REZKI MOHAND - Village Tighilt Elhadj Ali, Commune L.N.Irathen	34	120 Jours	11.682.551,30 DA	Offre moins disante

Tous soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de Dix (10) jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau communal des marchés au plus tard Trois (03) jours à compter du 1^{er} jour de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2017 / ANEP N° 504 818

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

WILAYA DE SETIF



ولاية سطيف

AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE
REGULATION FONCIERES URBAINES DE SETIF

الوكالة الولائية للتسيير و التنظيم
العقاريين الحضريين لسطيف

AVIS D'INFRACTUOSITE DE L'OPERATION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES - N° 01/2017 -

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2017, paru en langue arabe dans le quotidien «El-Ikhbariya» et en langue française dans le quotidien «Le jeune Indépendant» en date du 01/01/2017, portant la réalisation des travaux de réhabilitation du reste à réaliser des travaux de VRD (Lots : Voirie, Assainissement, DEP et AEP) au niveau du lotissement 90 lots ex 110 lots Ain Toula comme de Ain El-Kébira,

Que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, lors de sa réunion en date du 09/02/2017, a déclaré l'infirmité de l'opération pour motif: L'offre financière de l'entreprise qualifiée techniquement dépasse l'estimation administrative d'un taux supérieur à 10 % selon le cahier de charges.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2017 / ANEP N° 504 862

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

WILAYA DE SETIF



ولاية سطيف

AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE
REGULATION FONCIERES URBAINES DE SETIF

الوكالة الولائية للتسيير و التنظيم
العقاريين الحضريين لسطيف

Siège : Cité des remparts Bd Cheikh Laifa – Sétif

MISE EN DEMEURE

Suite à la lenteur et au retard enregistrés dans la réalisation des travaux relatifs aux deux marchés suivants:

- N°01/2014 approuvé le 20/03/2014 portant réalisation du reste à réaliser (RAR) des travaux du projet 44/90/1330 Logements Promotionnels Aidés sis à El-Hidhab commune de Sétif (Lot n°01- bâtiments : 1, 2, 3 et 4) – Lot TCE sans les travaux de VRD,
- N°02/2014 approuvé le 20/03/2014 portant réalisation du reste à réaliser (RAR) des travaux du projet 46/90/1330 Logements Promotionnels Aidés sis à El-Hidhab commune de Sétif (Lot n°02- bâtiments : 5, 6, 7 et 8) – Lot TCE sans les travaux de VRD,

Conclus entre

«L'agence de wilaya de gestion et de régulation foncières urbaines de Sétif », d'une part

Et l'entreprise de réalisation « Entreprise des travaux de bâtiments en TCE », représentée par son gérant Mr GUERISSI Smail, ayant domicile sis à cité 326 logements Bt A4 n° 10/16 commune de Sétif,
D'une autre part,

L'agence de wilaya de gestion et de régulation foncières urbaines de Sétif met en demeure cette entreprise de rattraper les retards enregistrés et de renforcer leurs chantiers en moyens humains et matériels dans un délai de **Huit (08) jours** qui suivent la date de cette mise en demeure et de procéder à l'achèvement de la réalisation des travaux desdits projets.

Faute de quoi, une résiliation aux torts exclusifs sera prononcée à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2017 / ANEP N° 504 759



LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE.
TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION
ANDROID SUR GOOGLEPLAY



DIRIGEANT PALESTINIEN DU FATAH

L'Iran et le Hezbollah protègent la cause palestinienne

UN RESPONSABLE de l'organisation palestinienne Fatah a rendu hommage au rôle joué par l'Iran et le Hezbollah pour préserver la cause palestinienne. En marge d'une conférence de soutien à l'intifada palestinienne organisée dans la capitale iranienne, le membre du Comité central de Fatah, M. Abbas Zaki l'a qualifié de «victoire pour la cause palestinienne car elle lui accorde une place centrale au cœur des chrétiens et des musulmans».

Selon lui, la conjoncture arabe actuelle verse totalement dans l'impuissance d'entreprendre une action contre Israël, en raison de l'emprise américaine. «L'Iran, avec tous les évolutions qu'il a réalisées sur le plan technologique ou celui des armements, ainsi que la présence du Hezbollah imposent aux Israéliens de bien réfléchir avant d'entreprendre une quelconque aventure, ce qui en même temps protège les Palestiniens», a-t-il ajouté lors d'un entretien accordé au site électronique de la chaîne de télévision arabophone al-Mayadeen. Selon lui, le dernier discours du secrétaire général du Hezbollah est devenu la préoccupation des médias israéliens qui ne parlent que de la façon de démanteler le réacteur nucléaire Dimona et ce qu'ils vont faire avec l'ammoniac. « Sachant que les deux frères de Trump (Donald) possèdent des autorisations pour faire travailler les usines d'ammoniac à Haïfa », a-t-il précisé.

«Notre relation avec nos frères en Egypte et en Arabie saoudite s'inscrit dans le cadre des liens entre les Etats et les intérêts mais avec l'Iran, elle entre dans le côté révolutionnaire qui fait du mal à Israël », a-t-il ajouté. M. Zaki a écarté l'éventualité d'un soutien arabe officiel qui puisse franchir les limites tracées par les Américains, surtout avec l'administration Trump. Selon lui, tous ceux qui sont avec les Etats-Unis ne peuvent pas servir la cause palestinienne.

«Les Etats-Unis sont un ennemi et Israël est l'un de leurs outils », a-t-il aussi poursuivi.

R. I.

R. I.

COUSIN DE KADHAFI:

«L'Occident doit réparer ses erreurs commises en Libye»



Le 17 février 2017 a marqué le sixième anniversaire du début du «Printemps arabe» en Libye, transformé en guerre civile. En six ans ce pays nord-africain est passé d'un Etat épanoui à un pays détruit, pillé et morcelé.

Dans un entretien à Sputnik, un cousin du colonel Kadhafi commente la situation et désigne les responsables. L'Occident a incité et fomenté le conflit interne qui a semé la mort, la destruction et l'humiliation en Libye et doit aujourd'hui réparer les erreurs qu'il a commises, a déclaré dans une interview à Sputnik Ahmed Kadhaf al-Dam, dirigeant politique du Front de la lutte nationale libyenne et cousin de Mouammar Kadhafi.

«Après la reconnaissance par l'ex-président américain Barack Obama de ses erreurs, après les conclusions tirées par la

Commission des affaires étrangères de la Chambre des communes du Royaume-Uni et par l'ex-premier ministre italien Silvio Berlusconi, nous exigeons que des excuses nous soient présentées. Celui qui a commis les erreurs doit les corriger », a-t-il souligné. Et d'ajouter que même le Conseil de sécurité de l'Onu et l'Otan étaient responsables de la tragédie libyenne.

«Responsables des transgressions commises en Libye, des destructions énormes que l'infrastructure du pays a subi, des assassinats, du déplacement d'un tiers de la population libyenne, des prisons où restent enfermés des dizaines de milliers de personnes, des blessés, des milliards aussi bien que des monuments antiques, de l'or et de l'uranium dérobés. Mais ce qui est le plus important, de la dignité humiliée des Libyens qui mendient aux quatre coins de la planète », a-t-il pointé. Il est temps que la communauté internationale présente ses excuses pour tout ce qui s'est passé avec ce pays, estime-t-il. Toutefois, personne

n'évoque les prisonniers libyens, personne ne se soucie de la disponibilité des médicaments en Libye et d'autres problèmes engendrés par la guerre. « Les écoles ne fonctionnent pas depuis six ans. Tout ceci est une bombe à retardement ».

Les pires prévisions de Kadhafi se réalisent

Les prévisions les plus pessimistes du défunt leader libyen Mouammar Kadhafi au sujet de l'évolution de la situation dans ce pays africain et dans d'autres pays arabes se confirment, a encore ajouté l'interlocuteur de l'agence.

« Kadhafi était historien et révolutionnaire, riche d'expérience. Il disposait d'informations sur les menaces au Proche-Orient. Ce qu'il prédisait encore dans les années 1980, et ceci est documenté, se produit malheureusement aujourd'hui », a ajouté M. Kadhaf al-Dam.

R. I.

R. I.

LA RÉDACTRICE EN CHEF DE SPUTNIK :

«Macron dit que Sputnik ne ment pas»

MARGARITA Simonian, rédactrice en chef de Sputnik et de RT, reconnaît qu'à travers le flot de mensonges déversé de jour en jour sur Sputnik et RT par les médias mainstream et de hauts responsables occidentaux, on entend désormais des voix qui les contredisent.

Elle cite en exemple Emmanuel Macron. Selon la rédactrice en chef de Sputnik et de RT Margarita Simonian, aucun exemple concret de leur mensonge n'a jamais été fourni parce qu'il n'y en a tout simplement pas.

Dans l'émission Posdniakov, qui sera retransmise sur la chaîne de télévision russe NTV dans la nuit de lundi à mardi, Margarita



Simonian précise que des pressions sur ces deux médias sont exercées de jour en jour. « Pas un jour ne passe sans qu'un média

européen ou américain on peut plus réputé ou un haut responsable d'un Etat occidental profèrent une nouvelle vilénie.

Dans 90 % des cas, ce sera obligatoirement un mensonge », a-t-elle noté.

Elle a ajouté que pendant la campagne électorale en France, chaque jour «l'équipe d'un des candidats disait que nous mentions à leur propos, que Sputnik et RT mentaient». « À présent, (Emmanuel) Macron en personne dit, que ce n'est pas vrai, que c'est un mensonge. Ils (les critiques de Sputnik) citent des faits qui n'existent pas.

Ils nous accusent de mensonges, ne disant pas eux-mêmes la vérité, car ils ne peuvent pas citer d'exemples concrets, ils ne peuvent fournir de preuves. Parce qu'il n'y en a pas. Ils nous impu-

tent des faits absolument inexistant et construisent sur ce fondement leur propagande électorale et leur plateforme politique», a déclaré Margarita Simonian. Elle a néanmoins trouvé un élément positif dans le tapage médiatique autour de Sputnik et de RT. Selon elle, en croyant les discréditer, on leur fait plutôt de la pub gratuite. «Plus ils nous tancent, plus ils nous font de la pub. Toujours plus de monde commence à se poser la question : mais qu'est-ce qu'ils ont à s'en prendre à eux comme ça ? Voyons voir ce qu'il en est vraiment », a déclaré la journaliste citée par le site de NTV.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
troisième édition, 2017

« *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

5^e FESTIVAL MAGHRÉBIN DU THÉÂTRE À EL OUED

Djenet la grande lauréate

Après quatre jours d'animations, la cinquième édition du Festival maghrébin du théâtre verra, dans la soirée de ce dimanche 19 février, la pièce Djenet de l'association Ness de Gafsa en Tunisie être sacrée meilleure représentation.

La pièce traite d'une question toujours sensible dans des sociétés arabes, à savoir celle de la femme, représentée par Djenet, notamment dans les zones où la gestion des questions sociales et familiales est encore de l'ordre tribal, donnant lieu à des ingérences abusives dans ses décisions déterminantes telles que le mariage, le divorce, l'enseignement et le travail. Le prix de la meilleure interprétation masculine est revenu au comédien Kamel Bouzidi de Tunisie dans son rôle dans la pièce Djenet. Celui de la meilleure interprétation féminine à Sana Ghanem de Tunisie également pour son rôle dans la



pièce Degré Zéro de l'association théâtrale E Ibtissama de Nabeul, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Le prix de la meilleure scénographie sera obtenu par l'association El Ibtissama de Tunisie pour la pièce Degré Zéro, celui du meilleur texte sera décerné ex-aequo aux pièces Moi et le

Maréchal de la coopérative El Bahia pour le théâtre et les arts d'Oran et Djenet de l'association Ness de Gafsa. De son côté, Said Bouabdallah a décroché le prix de la meilleure réalisation pour la pièce Moi et le Maréchal. Initié par l'association Ouchak el khachaba (Passionnés de

théâtre) en collaboration avec la direction de la Culture d'El Oued, ce festival sera dédié, dans cette cinquième édition, à la mémoire du regretté auteur et dramaturge Kateb Yacine. Aussi, le musicologue algérien Noubli Fadel, originaire de la région d'El Oued, sera honoré lors d'une réception. Cette présente édition sera animée par quatorze représentations théâtrales, dont six en compétition, quatre à titre honorifique, dont deux pour enfants et quatre de théâtre de rue de Tunisie, Libye, Koweït, Emirat Arabes Unis, Arabie Saoudite et Algérie.

Au-delà de la scène, les organisateurs ont assuré l'animation de cinq ateliers de formation sur l'interprétation théâtrale, encadré par le comédien Tebbal Zerour, le script par El Amri Kaouane, le corps et la scène par Tounès Ait Ali, le théâtre de rue par Lassaad Hemda et la mise en scène par Choukri El Bahri. Les festivaliers ont également apprécié des communications en rapport avec les thèmes de ces ateliers, présentées par des chercheurs et spécialistes.

R. C.

FERAOUN

CONFÉRENCE Mouloud Feraoun : un écrivain engagé par José Lenzini, journaliste (Var Matin, Le Monde, La Tribune, BFM) et professeur à l'École de journalisme et de communication de Marseille. Aujourd'hui, mardi 21 février. 18h. Institut français d'Alger.

THEATRE

LES DERNIÈRES représentations de la comédie musicale et dramatique Torchaka. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. 18h. Du mardi 21 au samedi 25 février (sauf le 23). Ecriture et mise en scène de Ahmed Rezaque. Une grande histoire d'amour entre un couple d'allumettes dans une grande ville, dans une société très conservatrice. Contact : 0552 081 316

REGARD

VERNISSAGE de l'exposition La ntouma la Roma de Oussama Tabti. Samedi 25 février. 15h. Espace La Baignoire. Square Port-Saïd, Alger. Exposition accessible jusqu'au 25 mars. L'artiste porte un regard critique sur une géopolitique hermétique, faite de frontières infranchissables et de cultures qui se recroquevillent sur elles-mêmes. Il pose la question suivante: est-ce que le regard change lorsque le lieu change ?

REFUGIES

EXPOSITION de photographies Les oubliés de Adem Yahiaoui et Islem Haouati, jusqu'au samedi 25 février. Espace Dar d'Art, Oran. Les deux photographes sont revenus de camps de réfugiés sahraouis à Tindouf et des terres libérées au Sahara Occidental. Ils donnent un coup de projecteur sur la complexité de l'identité sahraouie. Moments de vie, de joie, de galère et de désespoir des plus anciens et surtout des nouvelles générations, nées dans les camps.

MARTYR

EXPOSITION Ils ne sont pas morts de Rakkah Salim, Sofiane Dey et Merhab Djeloul, jusqu'au samedi 04 mars. Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger. Série de portraits de martyrs et combattants de la guerre de libération nationale.

IMAGE

EXPOSITION de photographies – plus installation et objets inédits – El harba wine de Hind Faiza Oufriha, jusqu'au jeudi 09 mars. Ezzou'Art Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

CHANGEMENT

EXPOSITION 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud...

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET L'ENVIRONNEMENT

Une première à Ghardaïa

LES TRAVAUX de la première édition de Rencontres architecture, eaux et déserts ont débuté ce dimanche 19 février à Ghardaïa pour examiner des questions liées au patrimoine architectural, au tourisme écologique et culturel, à l'économie de l'eau et aux mécanismes de développement local. Trois jours durant, des universitaires représentants d'associations présenteront des conférences suivies de débats, lors de cette rencontre.

Initié par l'Association Algérie.com.event de Clermont-Ferrand en France, en partenariat avec la Fondation Amidoul de Ghardaïa, cet événement réunira une pléiade d'experts, chercheurs, universitaires et d'étudiants en architecture et urbanisme, français et nationaux. Il se propose de mettre en valeur les bijoux architecturaux et les monuments de la région du M'zab, inscrite au patrimoine universel de l'UNESCO.

Selon la présidente de l'Association Algeria.com.event, Yamina Khodri, cette première édition ambitionne d'établir des échanges culturels et de coopération entre les citoyens de la région d'Auvergne, Clermont Ferrand et les habitants du M'zab, de permettre aux spécialistes et experts du patrimoine architectural de réfléchir sur les moyens de le préserver et de le valoriser. Cette rencontre vise aussi à instaurer une vision globale intégrée et participative entre les différents acteurs (société civile, élus et responsables locaux) pour préserver ce patrimoine, de le reconsidérer et de l'exploiter dans le développement d'un tourisme respectueux de la culture locale et de l'environnement, notamment la ressource hydrique.

Il s'agit aussi de consolider davantage l'attractivité touristique du M'zab et à offrir aux participants un espace de culture et de savoir ouvert, de promouvoir la diversité



culturelle et de concrétiser la conciliation entre la protection de l'environnement et le développement durable. Pour le représentant de la fondation Amidoul et chef du projet du Ksar Tafilelt, Moussa Amara, cet événement est l'occasion d'échanger les expériences en matière de conservation-restauration du patrimoine et sa valorisation, en tant qu'héritage national et universel, ajoutant que l'architecture véhicule le potentiel historique d'un pays et constitue aussi un paradigme d'échange et de partage. Il a insisté sur la nécessité de propager la culture environnementale et de réfléchir sur les méthodes de réhabilitation du patrimoine bâti et le rendre plus utile, de l'adapter avec la modernité et le confort. Cette première rencontre Architecture, eaux et désert offre l'opportunité pour l'épanouissement de la culture environnementale, la préservation du patrimoine culturel immatériel et matériel des régions sahariennes et de proposer des solutions à la probléma-

tique de l'eau et ses conséquences sur l'environnement et les êtres humains. Des participants ont estimé que l'oasis incarne l'une des stratégies les plus efficaces de l'adaptation humaine à un environnement aride et sec soumis aux extrêmes de la nature. Faire concéder au désert une telle exception de luxuriance de vie et de fraîcheur, est un témoignage éloquent du génie humain d'adaptation à son environnement. Ils ont appelé à « préserver ces oasis considérées comme des réservoirs de la biodiversité et le mode de vie des habitants qui est toujours respectueux d'un environnement propice pour un développement durable ». Cette rencontre sera marquée par un hommage à l'architecte André Ravereau, auteur du livre Le M'zab, une leçon d'architecture et l'initiateur de la création de l'Office de la préservation de la vallée du M'zab, avant d'être décoré en 2012 de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de Achir. **APS**

LE FROID EST L'ENNEMI NUMÉRO UN DU VISAGE

AVENE, une très haute protection

LE FROID, c'est l'ennemi public numéro un du visage. Il agresse la peau en s'attaquant directement à la couche protectrice de l'épiderme. En cette période de climat froid, la peau joue un rôle essentiel par sa fonction barrière et sa fonction de thermorégulation. Cependant, avec le froid, la peau subit de multiples agressions qui induisent sécheresse de la peau et rougeurs. La peau est alors plus sèche, plus abîmée et plus sensible. Le froid agit ainsi de deux façons sur notre peau, il ralentit la circulation sanguine au sein de la peau et aussi il diminue son film hydrolipidique protecteur.

Selon les spécialistes, la peau devient sèche et rugueuse, avec des phénomènes de gerçures et d'irritation. La peau se déshydrate, principalement au niveau du visage, des lèvres et des extrémités. Ce phénomène est d'autant plus prononcé pour les personnes souffrant d'eczéma ou de psoriasis, pour les femmes ménopausées et pour les bébés. La cause de ce dessèchement de la peau vient du fait que le froid favorise l'accumulation de cellules sèches en inhibant la dégradation de cellules mortes. Pour traiter cette sécheresse, il est nécessaire d'hydrater sa peau et de la nourrir et d'utiliser des soins réparateurs pour les zones les plus touchées. Mme Nacera Zerdani, manager business Unit pharmacie Magpharm recommande Avene solaire qui est une crème sans parfum très haute protection 50+. Assurant une très large protection vis-à-vis du spectre UV grâce à son association exclusive d'actifs, Sunstive protection, issue de la recherche Pierre Fabre «Avene S'adresse particulièrement aux peaux hypersensibles, aux peaux très claires et laitueses (blonds, roux), aux peaux toujours sujettes aux coups de soleil et, plus généralement, à toutes peaux exposées à un ensoleillement intense. «Son complexe photoprotecteur à une galénique optimisée, stable et efficace dans le temps, offre le meilleur de la protection contre les UVB, ainsi que les UVA courts et longs. «Le pré-tocophéryl, précurseur de vitamine E (puissant anti-oxydant), protège les cellules des radicaux libres. Riche en eau thermale d'Avène, elle en restitue toutes les propriétés apaisantes et anti-irritantes. Transparente à l'application, sa texture riche et onctueuse protège et hydrate les peaux sensibles et sèches. Résistant à l'eau, pré-tocophéryl, Anti-oxydant, hypoallergénique, non comédogène et surtout sans parfum», a fait savoir Mme Zerdani.

A. A.

10

SANTÉ

11^e SALON INTERNATIONAL DE LA PHARMACIE ET DE LA PARAPHARMACIE «SIPHAL 2017»

«Les nouvelles tendances en pharmacie»

Dans le cadre de la 11^e édition du Salon International de la Pharmacie et de la Parapharmacie en Algérie «SIPHAL» portant sur «les nouvelles tendances en pharmacie», Magpharm Laboratoires a marqué sa présence à travers un stand dédié à ses produits phares.



Les Laboratoires Magpharm s'investissent, depuis 2003, pour la santé, la prévention et la beauté par le développement et la commercialisation de solutions naturelles, compléments ali-

mentaires, produits d'hygiène, laits infantiles et produits dermo-cosmétiques, en proposant des produits de haute qualité pour le confort de tous. Cette rencontre entre professionnels de la santé offre l'oc-

casion à Magpharm de développer la pensée phytothérapie pour, à terme, imposer les solutions naturelles comme remèdes incontournables et complémentaires aux médicaments.

Magpharm Laboratoires a exposés les produits des marques Phytopharm pédiatrie, Unicharm, Novalac, Pierre Fabre et la dermocosmétique à travers ses marques phares à savoir Noréva et Sinclair.

LE DR AMEL BRAHIMI DE MAG PHARM :

Les Gumi'z, des multivitamines en forme de GUM gélifiés

LES LABORATOIRES MAGPHARM, ont trouvé une super parade qui va ravir les enfants mais surtout faciliter la vie des parents, les Gumi'z : Multivitamines au bon goût pour toute la famille.

Le docteur Amel Brahimi a indiqué que «Les Gumi'z sont tout simplement des multivitamines en forme de GUM gélifiés, riches en

vitamines D, B6, A et C, E, C, B3, B8, B12, et surtout la B6B9 (acide folique). Apporte les nutriments essentiels pour faire le plein d'énergie et surtout offre une explosion de saveur avec une forme ludique, qui fera le bonheur des petits et des grands, au lieu de donner des bonbons aux enfants, on leur assure les vitamines nécessaires, avec un bon goût.»

Selon le Dr Brahimi, le Gumi's peut également être consommé par les adultes.

C'est des petits gum en forme et goût de fruits qui vont à coup sûr ravir les enfants et soulager les parents.

Apprécié par les enfants, les gumi'z sont sans gélatine animale et surtout sans colorants et avec aromes naturels.

Rendez-vous scientifiques

Session de formation au Centre Familial de Ben Aknoun demain

DANS LE CADRE de sa stratégie d'ouverture sur les medias, la CNAS poursuit son cycle de formation au profit des journalistes et organise la 3^{ème} session sous le slogan : « les medias, nos partenaires et notre soutien » qui portera sur les procédures du contrôle médical et le contrôle administratif des arrêtés de travail. Cette session de formation aura lieu Mercredi le 22 février 2017 à la salle de conférences du Centre Familial de Ben Aknoun, à partir de 9h00.

Ouverture des travaux du 1^{er} congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran

LE 1^{er} CONGRÈS international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs. Initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, et ayant pour thème principal le cancer bronchique et réunira des experts

nationaux et étrangers qui aborderont les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention.

17^e Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

LE CONGRÈS annuel de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben Aknoun

LA LIGUE Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les

médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose. L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents. Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil. L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR

2^{es} journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

Le 5^e congrès médical et le 3^e congrès maghrébins de médecine générale / médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

aminazoune@yahoo.fr

Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable

«La justice, écrit, le Maître penseur El Ghazali, ne constitue nullement une partie des vertus ; bien au contraire elle en est l'ensemble. En effet, lorsqu'une hiérarchie louable s'établit entre le roi, son armée et ses sujets, hiérarchie se manifestant dans la vie de tous les jours par le fait que le Souverain est clairvoyant et dominant (maîtrisant bien les problèmes du pays) que son armée est puissante et obéissante, et que les sujets sont dociles et soumis, on dit que la justice est établie dans le pays. Pas de justice si ces vertus profitent seulement à certains et non à l'ensemble des citoyens. »

« **E**n outre, la justice, dans la politique, consiste à ériger des éléments de la cité une hiérarchie analogue à celle des éléments de l'âme ; de sorte que la cité, par sa solidarité, par l'harmonie de ses éléments et par la coopération de ses parties pour réaliser son but, forme un tout organique comparable à un seul homme. »

3°) Une justice autonome.

Un trait caractéristique de la législation du Saint Coran en ce domaine, est l'autonomie judiciaire des différentes communautés des sujets : loin d'imposer la loi du Saint Coran à tout le monde, l'Islam admet, et encourage même, que chaque groupement, chrétien, juif, mage (prêtre zoroastrien) et autres, ait ses propres tribunaux, présidés par les siens, pour lui appliquer sa propre loi dans tous les domaines aussi bien civil que pénal.

Dans l'hypothèse où les parties au litige appartenaient à des communautés différentes, une espèce de droit international privé trancherait ce conflit des lois. Au lieu de chercher l'absorption et l'assimilation de tous dans la communauté « régnante », l'Islam protège les intérêts de tous ses sujets, tous jouissant à égalité, des bienfaits de la citoyenneté et du bon voisinage. Quand l'administration de la justice chez les musulmans, outre sa simplicité et son expédition rapide, l'institution de « la purification des témoins » mérite d'être signalée : dans chaque localité, les tribunaux établissent les archives sur les comportements et habitudes de tous les habitants, pour savoir au besoin, si un témoin est digne de foi ; on ne laisse pas uniquement à la partie adverse le soin d'affaiblir la valeur d'un témoignage.

L'on se penche sérieusement sur la véracité du témoignage au même titre que sur le comportement moral de ceux qui seront appelés à témoigner dans un procès quelconque. N'est guère admis le témoignage d'un incapable, d'un faible d'esprit, encore moins le témoignage de celui qui serait l'objet d'une poursuite diffamatoire, même au sein de sa propre famille, tel que le souligne ardemment le Verset 4 de la Sourate dite « La lumière ».

En effet, ce Verset dispose en substance : « A propos de ceux qui lancent des accusations gratuites contre des femmes chastes, et sans consolider ce faire par le témoignage de quatre témoins, aussi devez-vous les fouetter de quatre vingt coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage ; car ceux là sont les pervers. A l'exception toutefois de ceux qui, après cette étourderie infâme, se repentent et reviennent au droit chemin, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Le point crucial est de sauvegarder la dignité humaine, de protéger les gens honnêtes, de couper court aux accusations diffamatoires, d'assurer ainsi l'intégrité et l'harmonie des foyers. Par ce Verset et les suivants, la réputation de la femme se trouve rigoureusement protégée, aussi bien contre les accusations d'un époux ombrageux, que contre toute autre diffamation. Ce virus d'adultère se trouve pratiquement banni de toute société qui se veut islamique.

La citation de l'Imam Tabari à propos de la justice islamique, serait ici d'un apport très bénéfique. « Si l'on doit rendre hom-



mage au khalife 'Umar que Dieu agréa son âme, ce n'est pas pour sa justice ou son désintéressement aux plaisirs d'ici-bas, dit-il, car il fut précédé par des souverains très vertueux qui le dépassèrent de loin dans certains cas, aussi intègres que lui, ne profitant guère du trésor public, et il y en aura après lui, mais ce qui est admirable chez ce noble khalife, c'est que, lorsqu'il fut arrivé au pouvoir, il ne changea absolument rien à ses habitudes ; et il est resté fameux par rapport à sa vie d'ascète, qu'il mena de son vivant avec une clairvoyance et une abnégation sans mesure. »

« Il occupa le pouvoir pendant plus de dix ans, et chaque jour, il vit partir une expédition et arriver une nouvelle d'une victoire. Chaque jour, un événement heureux. L'on apportait constamment des richesses. Il conquit le monde, abassa tous les Souverains, fonda des villes telles que (Basra) et (Koufa) en Irak et régla les affaires administratives et l'impôt. Les armées pénétrèrent aux fins fonds de l'Est asiatique jusqu'aux bords du Djaïoun, au nord jusqu'à l'Azerbaïdjan, jusqu'à Derbend des khazars et au mur de Gog et de Magog, au sud, jusqu'aux pays de Sind et de l'Inde, dans l'Oman, le Bahreïn, le Mokran et le Kirmân ; à l'ouest, jusqu'aux frontières du pays de Rom, (ex empire byzantin) »

« Les habitants de tous ces pays furent ses sujets et entrèrent dans son obéissance. Et malgré toute cette puissance, 'Umar ne changea pas la moindre chose dans sa manière de vivre, dans sa façon de manger, de dormir, de s'habiller, de parler. » Qui ne souhaiterait pas de nos jours un Imam à l'image du khalife 'Umar que Dieu agréa son âme ? Mais, sommes-nous en mesure de l'accepter comme tel et lui obéir ??

4°) La justice et l'unicité de Dieu

Les codes divins ont combattu le polythéisme non pas du seul fait qu'il associe à Dieu d'autres divinités, mais en plus parce qu'il porte en lui-même les germes de l'injustice et de l'oppression qui font dévier les gens de la voie de la justice. D'ailleurs, aucun des principes du Saint Coran n'a été associé à la force matérielle à l'exception du principe de la justice. Même le principe de l'Unicité de Dieu sur lequel le Saint Coran insiste tant, n'a pas été associé à la force du fer et les négateurs de cette unicité n'ont jamais été menacés du fer et de sa puissance bien qu'ils aient commis le pire des crimes en associant à Dieu d'autres

divinités, car toute forme d'injustice met en péril la sacralité de la personne humaine, le respect de l'autre, donc le bien être entre les hommes.

Par contre, les oppresseurs ont été menacés de cette puissance du fer dussent-ils être du nombre de ceux qui témoignent de l'Unicité de Dieu et de la véracité de Sa Révélation « Combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre de Dieu ». Citation coranique déjà citée supra, (sourate dite : « les Appartements » ou « Al Hujurat » Verset 9).

5°) La justice dans les affaires personnelles

Dieu a ordonné que la justice soit présente dans tous les aspects de la vie y compris au sein de la famille. C'est ainsi qu'il en a fait une condition sine qua non pour pouvoir épouser plus d'une femme : « Si vous craignez de ne pas être juste avec celles-ci, alors une seule ». (Sourate dite : « Les femmes » Verset 3.)

Ainsi, notre Seigneur, qu'Il Soit Exalté, a fait de la seule crainte de ne pas être équitable vis-à-vis des épouses un empêchement de ce qu'il a Lui-même permis.

Dieu nous a montré ainsi que Sa permission pour une raison ou une autre est conditionnée par l'absence de torts et d'injustice vis-à-vis des co-épouses et que si cette permission est entachée de torts et d'injustices, elle devient nulle et non avenue. C'est là une règle législative admise par tous les juristes de toutes les époques. Les conséquences de cette règle furent vraiment bénéfiques au sein de la société puisque, grâce à elle beaucoup de personnes ayant dévié jadis de la voie droite, se sont repentis et revenues à leur bon sens.

6°) La justice dans l'écriture des documents

Dieu a aussi décrété d'être juste dans l'écriture des documents attestant la conclusion de dettes et les conditions devant lier les deux partenaires. Le verset le plus long du Coran traite de ce sujet : « Ô les croyants ! Quand vous contractez une dette à échéance déterminée, mettez-la en écrit ; et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice « jusqu'à ce qu'il dise : « C'est plus équitable auprès de Dieu, et plus droit pour témoignage, et plus susceptible d'écartier les doutes ». (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache » Verset 282.)

A signaler ici que si le témoignage de deux

femmes équivaut à celui d'un homme à défaut d'un second, ce n'est guère parce que la femme est en deçà de l'homme, loin de là, mais parce qu'elle est destinée de par sa vocation, à gérer les problèmes de son foyer, à embellir la vie du couple par l'obéissance, la bonne éducation de ses enfants, du bon entretien de la famille en général, bien entendu sous la responsabilité première du mari, auquel lui incombe en premier lieu et avant tout, la charge de subvenir aux besoins matériels et moraux de son ménage.

Il en est de même lors des témoignages. Etre juste dans ces circonstances, c'est dire la vérité telle qu'elle est, sans cacher quoi que ce soit et sans en déformer les propos. « Et ne cachez le témoignage ; quiconque le cache a, certes, un cœur pécheur ». (Sourate dite : « Al Baqarah » Verset 283) Et aussi : « Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Dieu l'ordonne, fût-ce contre vous-même, contre vos père et mère ou proches parents ». (Sourate dite : « Les femmes » Verset 135).

7°) La justice dans l'exécution des sentences

La justice est recommandée enfin dans les jugements et l'exécution des sentences. Le Coran considère ceci comme le fait de rendre un dépôt confié avec confiance. « Certes, Dieu vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité ». (Sourate dite « Les femmes » Verset 58).

Si tel est le cas de la justice dans le témoignage qui est un des moyens de rendre des sentences comme il est stipulé dans le Saint Coran, et si dévier de cette voie entraîne des conséquences désastreuses pour la bonne marche du pouvoir judiciaire, que dire alors des déviations qui peuvent entraver la bonne marche de la justice elle-même, sachant que celle-ci est le dernier recours du faible afin de récupérer ses droits et de l'accusé innocent, afin d'être traité avec équité ! On peut ajouter qu'elle est aussi l'épée qu'on brandit face au puissant pour l'obliger de s'acquitter des droits de ses victimes, tout en ouvrant à ce dernier l'issue du beau repentir.

Il convient en outre de préciser qu'en Islam, le pouvoir judiciaire est fondé sur l'égalité de tous les hommes devant la loi, égalité n'excluant nullement le Chef d'Etat, vis-à-vis de ses sujets. Le Saint Coran a ordonné une autre disposition importante : les citoyens non musulmans de l'Etat islamique ont une autonomie judiciaire : chaque communauté a ses propres tribunaux, ses propres juges, qui administrent ses propres lois dans le domaine civil comme dans le domaine pénal.

Ainsi, le Saint Coran demande aux Juifs d'appliquer leurs lois bibliques et aux Chrétiens leurs lois évangéliques. De son vivant, notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, appliqua une sentence pénale de dilapidation sur deux personnes (mâle et femelle) de la communauté juive, résidant à Médine, prises en flagrant délit d'adultère, après avoir consulté par l'intermédiaire de leurs rabbins, les clauses de la Thora inhérentes à ce genre de crime.

**Cheïkh Tahar Badaoui
A Suivre**

SPORTS UNIVERSITAIRES

L'AG électorale de la FASU le 2 mars à El-Affroun

L'ASSEMBLÉE générale (AG) de la fédération algérienne de sport universitaire (FASU) a procédé à l'installation des différentes commissions, en prévision de la tenue de son assemblée électorale, prévue le jeudi 2 mars prochain à la cité universitaire d'El Affroun 2 (Blida). La commission de candidature est composée de Soulimane Ouabell (président), Hassane Ait Kaci et Omar Boukraa (membres), élus par l'AG ordinaire, en plus du secrétaire général de la fédération, Djamel Belabiod et deux représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports, Salah Boutagou et Azzedine Boudina. Quarante-huit heures après (le 24 février), la commission de recours, composée d'Outhmani Kouider (président), Mohamed Bougarbi et Yassine Boufateh (élus par l'AG), en plus du SG et des représentants de la tutelle, siègera pour étudier d'éventuels recours. Il a été aussi procédé à l'élection des membres de la commission de passation de consignes, nouvellement exigée par la tutelle. Cette commission est composée de Toufik Ghzal (président), Salim Habtoun et Djamel Belabiod (membres). Avant l'installation de ces commissions, l'assemblée générale de la FASU a adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année 2016 et le bilan moral du mandat olympique 2013-2016. Lors de l'AG électorale de la FASU, les membres de l'assemblée auront à élire un président et dix membres dont deux femmes qui composeront le nouveau bureau exécutif de l'instance fédérale, en plus de cinq suppléants. L'élection du président et celle des membres se feront séparément, en application du mode de scrutin arrêté dans les statuts de la fédération.

CROSS-COUNTRY

Le challenge de Tizi Ouzou avancé au vendredi 24 février

LE CHALLENGE international «Cherdioui-Saïd», coïncidant avec la 10e et avant dernière étape du Challenge national de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), aura lieu ce vendredi 24 Février 2017, à partir de 9h00, à Tizi Ouzou. Alors qu'elle devait avoir lieu le samedi 21 janvier dernier, cette 33e édition du traditionnel challenge international de cross-country «Cherdioui-Saïd», dédiée à la mémoire de Bachir Belkacem (ancien 1er vice président de la Ligue d'athlétisme de la wilaya de Tizi Ouzou), avait été reportée en raison des fortes chutes de neige enregistrées durant cette période. Cette fois-ci, tous les ingrédients sont réunis pour faire de ce rendez-vous international une totale réussite. Et afin de bien faire les choses, les organisateurs ont décidé de déroger à la tradition en programmant ce challenge un vendredi, et non pas non le samedi, «pour ne pas perturber les athlètes scolaires en cette période d'examens», a expliqué Farid Boukais, président de la Ligue d'athlétisme de la wilaya de Tizi Ouzou. Sur le plan technique, cette étape du Challenge national de la FAA se déroulera dans la commune de Fréha, sur un parcours plat. La participation internationale a été maintenue et les organisateurs annoncent la présence de près de 1.500 athlètes représentants huit (08) pays.

BRAHIM ASLOUM, DTN DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE, À PROPOS DU CHAMPIONNAT D'HIVER «OPEN» DE NATATION : «DANS L'ENSEMBLE, LE BILAN A ÉTÉ POSITIF»

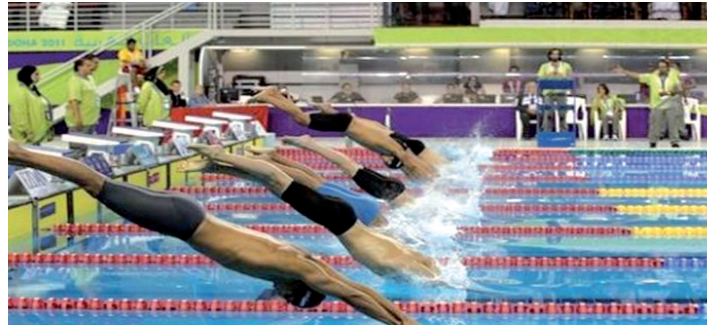
Le bilan du Championnat d'hiver «Open» de natation en petit bassin (25 m) a été jugé «positif» par le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne, Brahim Asloum, surtout que trois records nationaux ont été battus au cours de cette compétition, organisée du 14 au 18 février à la piscine de Bab Ezzouar (Alger).

«**C**ertains parmi les anciens records dataient de 2003. Cela fait donc plaisir de voir de jeunes nageurs les battre 14 ans après», a indiqué le DTN à l'APS, en se disant satisfait des conditions générales dans lesquelles s'est déroulée cette compétition.

Autre satisfaction affichée par le DTN, le bon rendement de certains clubs, comme le NR Dely Ibrahim et le Sahel Nautique El Biar, dont les athlètes ont été de redoutables concurrents pour l'ogre qu'est le GS Pétroliers.

«Le GSP a outrageusement dominé ce Championnat et c'est quelque part logique car il possède les meilleurs athlètes. Mais j'ai été très satisfait de voir certains clubs le talonner de très près. C'est vraiment de bon augure», a affirmé Asloum. Le GSP a dominé la compétition aussi bien chez les garçons que chez les filles, raflant même les titres de «meilleur athlète» par Oussama Sahnoune (messieurs) et Souad Cherouati (dames).

Un des rares regrets affichés par Asloum, «le manque d'athlètes d'élite chez les filles» qui ne lui procure pas «un éventail aussi large que chez les garçons», notamment au moment de sélectionner les internationaux qui représenteront les



couleurs nationales dans les compétitions internationales. Outre les records d'Algérie battus par Souad Cherouati sur le 400m nage libre, Ramzi Chou-

char (NR Dely Ibrahim) sur le 400m 4 nages et Oussama Sahnoune sur le 200m nage libre, le DTN a avoué avoir «espéré d'autres grosses perfor-

mances», notamment sur le 200m papillon. Même si ce souhait ne s'est finalement pas réalisé, il a considéré que dans l'ensemble, «c'était pas mal».

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS DE TABLE L'AG électorale avancée au 2 mars

L'ASSEMBLÉE générale (AG) électorale de la fédération algérienne de tennis de table (FATT) a été avancée au 2 mars à 15h00 au lieu du 11 du même mois, au centre sportif Sveltesse de Chéraga (Alger), a-t-on appris dimanche de l'instance fédérale. Les 52 membres composant l'AG (29 ligues, 14 clubs et les 9 membres du bureau sortant), auront à élire, séparément, le président et les huit membres du bureau fédéral, pour le prochain mandat olympique (2017-2020). Concernant la représentation féminine au bureau exécutif, le secrétaire général de la fédération, Kaci Abdenour, a expliqué à l'APS que «s'il y a des

candidates c'est tant mieux, sinon, il sera procédé à une cooptation, selon l'instruction du ministère de la jeunesse et des sports (MJS)». Composée du SG de la FATT, de Salim Hamani, Samir Bouche-louche et Mohamed Amara (élus par l'assemblée) et du représentant du MJS, la commission de candidature a commencé dimanche à réceptionner les dossiers dans une opération qui va se poursuivre jusqu'à mercredi (16h00). De son côté, la commission de recours qui comprend les membres Kaci Abdenour, Hocine Mahi, El Hadi Zeboudj et Rachid Raab, aura, par la suite, 48 heures pour étudier les recours des candidats.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS, SENIORS ET U-23) DE CYCLISME

L'Algérie termine à la 2^e place

LES SÉLECTIONS algériennes de cyclisme (juniors, seniors et U-23) ont pris la deuxième place du classement général avec 6 médailles (3 or, 2 argent et 1 bronze), à l'issue des championnats d'Afrique qui ont pris fin dimanche à Louxor (Égypte).

La dernière journée, dimanche, a été consacrée à l'épreuve sur route qui a vu la victoire du Sud-africain Jakobus Smit chez les seniors, alors que l'Algérien Islam Mansouri (U-23) a pris la médaille de bronze avec un temps de 3h45:54. Les médailles d'or algériennes de cette 12e édition ont été l'œuvre de la sélection des juniors en contre-la-montre par équipes et de Hamza Mansouri en individuel. En course sur route juniors, Hamza Mansouri a également fait parler de lui en allant chercher l'or devant son compatriote Oussama Chablaoui, médaillé d'argent. La sélection des seniors, conduite par Azzedine Lagab, a remporté une médaille d'argent en contre-la-montre par équipes.

Au classement général, l'Algérie a été devancée par l'Érythrée qui a pris la première place (3 or, 3 argent et 1 bronze). La 3e place est revenue à l'Éthiopie (2 or, 3 argent et 1 bronze). Quaratorze (14) cyclistes algériens (juniors, seniors et U-23) ont pris

part aux championnats d'Afrique sur route avec la participation de 21 pays. Trois spécialités ont été programmées lors de cette 12e édition, à savoir deux épreuves de course contre la montre par équipes et indi-

viduel élite seniors (hommes et dames), juniors (filles et garçons) et U-23, ainsi qu'une épreuve de course en ligne élite seniors (hommes et dames), juniors (filles et garçons) et U-23.

TOURNOI ITF JUNIORS "BEN AKNOUN" DE TENNIS 83 tennismen de 22 pays présents

QUATRE-VINGT-TROIS tennismen représentant 22 pays sont engagés dans le tournoi international juniors, organisé du 19 au 25 février au Tennis Club «Les Palmiers» de Ben Aknoun (Alger). Les 48 garçons et 35 filles engagés dans cette compétition de grade 5 représentent le Maroc, l'Allemagne, la Colombie, la Tunisie, l'Espagne, la France, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Mozambique, la Namibie, la Finlande, les Pays-Bas, la Turquie, l'Italie, le Canada, l'Inde, les Etats-Unis, l'Égypte, le Cameroun, la Russie, Madagascar et l'Algérie, pays hôte de ce tournoi, officié par le juge-arbitre Hakim Fatah. L'Algérie est représentée par un total de 16 tennismen : 13 garçons et 3 filles qui avaient participé au tournoi Mehdi-Bouras, clôturé samedi au Tennis Club d'Hydra (Alger). Chez les garçons, les représentants algériens sont : Youcef Rihane, vainqueur du tournoi Mehdi-Bouras, Toufik Sahtali, Mohamed-Racym Rahim, Samir Hamza Reguig, Amine Yemi, Yanis Azzi, Yanis Benmansour, Redouane Sebhi, Mohamed Forkane Lebdi, Anis Mehmed Mokhbi, Aymen Abderrahmane Ali Moussa, Mohamed Ali Abissi et Khalil Adel Radjaâ. Côté filles, les couleurs nationales seront défendues par Lynda Benkaddour, Houria Boukholda et Meriem Azzoug. Hamza Khelassi sera le directeur de ce tournoi, organisé par la Fédération algérienne de tennis, en collaboration avec le Tennis Club de Ben Aknoun. Les journées de dimanche et lundi seront consacrées aux qualifications, alors que le tableau final se déroulera du 21 au 25 février.

COUPE DE LA CAF :
JS KABYLIE 4 - MONROVIA BREWERIES CLUB (LIBERIA) 0

La JS Kabylie renaît de ses cendres et passe en 16^{es} de finale



Tizi Ouzou - Stade du 1er-Novembre - Arbitrage : M. Djouadi (Tunisie)
Aller 3-0 pour MC Breweries, JS Kabylie 4-0 MC Breweries (Liberia) Boulaouidet (SP, 22', 61'), Berchiche (26'), Mebarki (72') JS Kabylie : 16-Boultif - 2-Redouani, 4-Berchiche, 5-Rial, 8-Ferhani, 21-Raïah, 23-Yetou, 10-Aïboud - 18-Mebarki, 11-Boulaouidet - 7-Benaldjia M. / Entr. : Rahmouni et Moussouni
Banc : 1-Saidoun, 3-Mekdjane, 6-Zerguine, 15-Baïteche, 19-Djerrar, 29-Sebie, 28-Benabou
Monrovia Breweries Club : 30-Koulibaly, 4-Blapoh K., 5-Swaray, 7-Mulbah, 10-Sakoh, 12-Blade, 14-Weah, 15-Fanciah, 17-Gee, 21-Nimely, 27-Koon / Entr. : Saraploh

C'est confirmé, les grandes équipes ne meurent jamais et renaissent toujours de leurs cendres. C'est le cas de la JS Kabylie qui a réussi le pari fou de composer son billet pour le prochain tour de la CAF alors que personne ne donnait cher de sa peau après le cinglant revers essuyé au match aller à Monrovia (3-0) contre la formation de Monrovia Breweries Club. Ils l'ont fait et c'est tout à leur honneur. Eux, ce sont les Canaris du Djurdjura version le duo Rahmouni-Moussouni, auteur d'un étincelant exploit et de quelle manière svp. Remonter de trois buts et en ajouter un de plus dans les temps réglementaires pour un effectif atteint moralement et jouant en eaux troubles en championnat national de

Ligue 1 Mobils, c'est dire la performance de la soirée teintée de vert et jaune dans un stade pourtant boycotté par les fans kabyles. Condamnés à refaire leur retard de trois buts encaissés à Monrovia (Liberia), affectés psychologiquement et éreintés par l'expédition en question sur le plan physique, les camarades de Boulaouidet n'ont eu en fait besoin que d'un discours remobilisant du duo Rahmouni-Moussouni pour retrouver toute leur verve et rassurer tout un public, toute une région, tout un pays. Les Jaune et Vert ont réussi à relever le défi et à éviter à l'un des plus prestigieux clubs africains de sombrer davantage dans une spirale négative. Malgré l'absence de son public, dont une bonne partie lui a tourné le dos pour exprimer son total désarroi après la débâcle du match aller et les résultats en dents de scie enregistrés jusque-là en championnat national de Ligue 1 Mobils, les coéquipiers de Ferrahi ne se sont pas retenus dès l'entame du match pour afficher clairement leurs ambitions de la soirée.

Leur début de match s'est fait sur les chapeaux de roues, à l'image de ce tir de Yetto qui a heurté la transversale à la 5e minute et a été très significative.

Les Kabyles ont mettant le pied à l'étrier, n'ont pas tardé à trouver la faille pour ouvrir leur compte à la 21e minute sur une première réalisation de Boulaouidet sur penalty. Six minutes plus tard, c'est au tour de Berchiche de doubler la mise (26'). Revigorés par les deux buts scorés en pre-

mière mi-temps, les protégés du duo Rahmouni-Moussouni sont revenus sur la pelouse, bien décidés à rattraper leur maigre retard. Chose faite à la 62e minute avec la 3e réalisation de la partie signée Boulaouidet, auteur d'un doublé qui a réussi à remettre les pendules à l'heure (3-3). Après avoir réussi à refaire leur retard, les Kabyles n'ont pas laissé filer l'occasion d'ajouter un 4e but et composer ainsi leur billet pour les 16es de finale. Poussée par une rage de vaincre indescriptible, la JS Kabylie est arrivée à marquer ce 4e but tant désiré par l'intermédiaire de Mebarki. Un tir puissant des 18 mètres ne laissera aucune chance au gardien du Liberia pour mettre le feu dans les gradins et faire vibrer toute la région.

Mission accomplie pour Moussouni et Rahmouni qui devront maintenant se concentrer sur un prochain adversaire, l'équipe de l'Etoile du Congo (Congo-Brazzaville). Les Congolais ont, faut-il le rappeler, éliminé le Racing de Micomiseng de la Guinée équatoriale. Le match aller aura lieu le 10 mars prochain à Brazzaville ; la manche retour se jouera une semaine plus tard (17 mars) à Tizi Ouzou. D'ici là, à la JS Kabylie devra trouver les solutions qu'il faut pour se refaire une santé en championnat et tout faire pour quitter cette zone de turbulences, en commençant d'abord par bien négocier ses deux matchs retards en déplacement face au MC Alger et au CA Batna.

S. S.

BLESSÉ au genou, au mois de janvier lors du stage de la sélection nationale qui s'est déroulé à Sidi-Moussa, juste avant le coup d'envoi de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations, Saphir Taïder a enfin retrouvé la compétition.



Le milieu de terrain algérien s'était fait opérer avec succès au genou, avant d'observer une période repos.

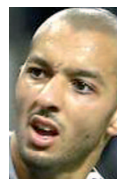
Le joueur a vite repris l'entraînement avec son équipe le FC Bologne mais sans pour autant jouer, se contentant du banc de touche à trois reprises. Mais avec la venue de l'Inter de Milan hier, l'entraîneur du FC Bologne, Roberto Donadoni, a décidé de compter sur l'Algérien. Alors qu'on avait évoqué son éventuelle titularisation, Saphir Taïder a commencé la partie sur le banc, avant de faire son entrée à l'heure de jeu. Il a remplacé Nagy au moment où les deux équipes tenaient le match nul. Mais le FC Bologne a été surpris par une équipe de l'Inter de Milan qui a réussi à ouvrir la marque dans les dix dernières minutes de la partie.

La prestation de Saphir Taïder a été qualifiée de très satisfaisante par les spécialistes puisque même s'il n'a joué qu'une demi-heure, il a hérité d'une note de 6 sur 10, meilleure par rapport aux joueurs ayant pris part à l'intégralité de la rencontre. Par ailleurs, selon la presse italienne, la direction du FC Bologne a déjà commencé à penser à l'avenir du milieu de terrain algérien. En effet, le club lombard veut prolonger le contrat du joueur pour deux saisons supplémentaires.

D'ailleurs, on évoque que des pourparlers, entre l'agent du joueur et la direction du club, ont été entamés pour prolonger le bail du joueur qui expire le 30 juin 2017, soit à la fin de l'actuel exercice. De retour à Bologne en août 2015, à quelques heures de la fermeture du mercato, Saphir Taïder avait signé un contrat de deux années, après une saison passée à l'Inter de Milan et une autre à Sassuolo.

Belgique : 8e but de la saison pour Hanni

OUTRE son jeune et talentueux milieu de terrain Youri Tielemans, auteur de deux magnifiques buts en seconde période (67' et 69'), le RSCA a pu une nouvelle fois compter sur son capitaine Sofiane Hanni (8 buts cette saison), auteur de l'ouverture du score (3')



ainsi que sur son buteur Lukasz Teodorczyk (90'+1). Dimata ayant marqué pour le club côtier suite à un penalty provoqué par Hanni (24'). L'international algérien sera à l'origine de l'égalisation lorsqu'il touchera le ballon de la main dans la surface pour un penalty sévère, qui sera transformé par Dimata (24'). On parle déjà d'éventuel départ de Feghouli

Malgré le fait qu'il se soit imposé à West Ham, Sofiane Feghouli pourrait quitter le club londonien à la fin de la saison, selon la presse britannique. En effet, plusieurs sites spécialisés anglais évoquent la possibilité de la vente de son contrat surtout face à l'excellente forme qu'affiche le joueur en ce moment. Les dirigeants de West Ham attendent de recevoir les offres pour les étudier. On évoque même que le club anglais ne cédera pas le joueur pour moins de 10,5 millions d'euros.

CAF - LIGUE DES CHAMPIONS

Cruelle élimination de la JS Saoura

ELIMINATION cruelle de la JS Saoura en Ligue des champions d'Afrique de football. La JSS quitte la compétition continentale après avoir réussi à tenir en échec les Nigériens d'Enugu Rangers (0-0), lors de la manche retour du tour préliminaire, jouée dimanche au Nnamdi Azikiwe Stadium de Enugu (Nigéria). Pour leur première participation à la plus prestigieuse des compétitions continentales, les Sudistes peu-

vent nourrir beaucoup de regret.

Tenu en échec (1-1) lors de la manche aller, disputée le 10 février à Béchar, les gars du Sud algérien ont réussi à faire de même lors de la phase retour. Toutefois, le score nul et vierge (0-0) de cette première sortie officielle de la JSS, hors du territoire national, a été en sa défaveur. Le but égalisateur des Rangers, signé Bobby (38'), encaissé au stade du 20

Aout 1955, a été fatal pour la JSS et a mis fin prématurément au rêve et aux ambitions africains des coéquipiers de Mustapha Djali. De son côté, le second représentant algérien dans cette compétition, à savoir l'USM Alger, est exempté du tour préliminaire. Les Rouge et Noir affronteront en seizièmes de finale le vainqueur de la double confrontation entre les Diabliers Noirs (Congo) et RCK (Burkina Faso). Le RCK est

bien partie pour arracher son billet pour la suite de la compétition après avoir réussi à s'imposer sur le score sans appel de 3 buts à 0 lors de la manche aller, disputée le 11 février dernier à Ouagadougou. L'USMA, finaliste de l'épreuve en 2015, se déplacera lors du match aller prévu entre le 10 et le 12 mars 2017 avant d'accueillir son adversaire lors du match retour qui aura lieu entre le 17 et le 19 mars 2017.

ELLE RECEVAIT D'ÉNORMES POURBOIRES, UNE AUTRE GROSSE SURPRISE L'ATTENDAIT



LORS D'UNE journée banale de travail, Jessica Reboredo a reçu des pourboires conséquents de la part de ses clients: 300, 500, 1000 dollars... Mais cette mère de famille de quatre enfants, dont le mari souffrait d'un cancer des testicules, n'était pas encore au bout de ses émotions.

L'idée est venue de son ancienne professeure. Elle a contacté les producteurs d'une émission de Fox 5, spécialisée dans les surprises en tous genres, pour venir en aide à Jessica Reboredo. C'est que l'histoire de cette maman de quatre enfants est bouleversante.

Le mari de Jessica Reboredo a été victime d'un cancer des testicules.

Il a dû quitter Las Vegas pour rejoindre Los Angeles afin de recevoir les traitements adéquats.

Pendant ce temps, son épouse a essayé de joindre les deux bouts en travaillant comme une forcenée dans un restaurant de Sin City. Et pour épargner un maximum d'argent, elle dormait dans sa voiture. Vu son emploi du temps très chargé, elle n'avait que peu de temps à consacrer à sa moitié.

Collecte de fonds
Jusqu'au jour où l'équipe de l'émission "Surprise Squad" s'est intéressée de près à son histoire. Alors que Jessica Reboredo commençait une journée de travail banale, ses clients n'ont cessé de lui laisser des pourboires conséquents: 300, 500, 1000 dollars... Mais la mère de famille, déjà très émue par cet élan de générosité, n'était pas encore au bout de ses émotions.

"Surprise Squad" lui a fait un chèque de 10.000 dollars (9.500 euros), offert une nouvelle voiture et quelques nuitées dans un hôtel de Los Angeles. Ce qui a permis à Jessica Reboredo d'accompagner son mari dans la maladie. Robert est finalement décédé le 12 août 2016. Une collecte de fonds a été mise en ligne pour aider Jessica et ses quatre enfants dans cette épreuve. L'objectif est d'atteindre les 100.000 dollars (21.600 dollars à l'heure actuelle).

Porté

disparu depuis cinq ans, il est retrouvé en plein coeur de la jungle



ANTON PILIPA, 39 ans, a disparu à Toronto (Canada) en mars 2012. Son frère l'a retrouvé du côté de Manaus (Brésil). Il y a 5.500 kilomètres entre les deux villes.

En mars 2012, Anton Pilipa avait commencé des traitements pour la schizophrénie avant de disparaître, laissant derrière lui tous ses papiers, ses vêtements et sa maison à Toronto, relate la BBC Brésil. Son

frère, Stefan, l'a ramené à la maison lundi passé. Selon Stefan, Anton Pilipa aurait probablement marché, parfois sans chaussures, pour se rendre au Brésil. Il aurait aussi fait du stop et voyagé à l'arrière des camions. En tout, il a parcouru plus de 5.500 kilomètres. GoFundMe "C'est incroyable qu'il soit encore en vie et qu'il se soit rendu aussi loin", avoue Stefan.

Anton Pilipa a été retrouvé par un policier alors qu'il errait sur une autoroute près de Manaus. Il a été amené à l'hôpital mais se serait enfui avant que les autorités puissent l'identifier. Sa famille a été mise au courant via les réseaux sociaux. Elle a lancé un appel aux dons sur GoFundMe pour ramener Anton Pilipa au Canada. Plus de 12.500 dollars (11.600 euros) ont déjà été récoltés.

la plus longue piste cyclable aérienne au monde a ouvert en Chine

LA PREMIÈRE piste cyclable aérienne de l'Empire du soleil levant, a été ouverte fin janvier pour un test d'un mois, à Xiamen, dans la province du Fujian, dans le sud-est de la Chine, a indiqué l'agence de presse Xinhua. Longue de 7,6 kilomètres elle est aussi la plus longue du monde. Objectif : promouvoir les déplacements à vélo, le mode de transport le plus vertueux après la marche à pied, garanti zéro émission de gaz à effet de serre, doux et écologique.

2 023 VÉLOS PAR HEURE



Selon la société responsable de la gestion des vélos publics de la ville de Xiamen (Xiamen City Public Bicycle Management), la piste est ouverte à tous les types de vélos, dont les vélos publics et les vélos privés, de 06h30 à 22h30, pendant le mois d'essai.

La piste cyclable, qui ressemble à un long viaduc sinueux vert, est construite sous la voie réservée aux bus BRT (Bus Rapid Transit en anglais) de la ville. Elle culmine à cinq mètres au-dessus du sol dans sa partie la plus haute et doit accueillir 2 023 vélos par heure, roulant à la vitesse maximum de 25 kilomètres par heure. Doté de onze entrées reliant onze arrêts de bus et deux stations de métro, le réseau cyclable aérien couvre les cinq zones résidentielles principales et trois centres commerciaux de la ville. Qui dit mieux ?

Le saviez-vous

L'ÊTRE VIVANT LE PLUS BRILLANT DE TOUTE LA PLANÈTE EST UN FRUIT !



- Ce fruit originaire d'Afrique centrale s'appelle Polia condensata et se dote d'une brillance unique au monde.
- Bizarrement, ce fruit n'a pas de pigments. En effet, sa couleur découle d'un phénomène appelé la coloration structurale, et ce type de coloration irisée est censé être réservé à certains animaux, comme par exemple les plumes du paon.
- La structure des cellules de ce fruit réfléchit la lumière pour donner la couleur la plus intense de tous les tissus vivants étudiés à ce jour.

LES MINI-TRUMP INONDENT LA TOILE

C'EST LE DERNIER PHÉNOMÈNE VIRAL VISIBLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. LANCÉ JEUDI DERNIER SUR REDDIT, LE MÈME "TINY TRUMP" ("PETIT TRUMP") A ENVAHI TWITTER. COMME SON NOM L'INDIQUE, IL MET EN SCÈNE UN PRÉSIDENT AMÉRICAIN À TAILLE D'ENFANT. COMME SOUVENT, TOUTES LES CRÉATIONS NE SONT PAS RÉUSSIES MAIS FORCE EST DE RECONNAÎTRE QUE QUELQUES DÉTOURNEMENTS ONT DE QUOI FAIRE SOURIRE, EN PARTICULIER CEUX DANS LESQUELS APPARAÎT BARACK OBAMA, SON PRÉDÉCESSEUR.



ET À Y RÉFLÉCHIR DE PLUS PRÈS, LE PHÉNOMÈNE TINY TRUMP RENVOIE PARFAITEMENT AUX PRINCIPES MÊMES DE LA CARICATURE, SOIT AMPLIFIER LES TRAITS D'UN

PERSONNAGE PUBLIC - TRUMP N'EST-IL PAS CONSIDÉRÉ COMME PUÉRIL PAR SES OPPONENTS? - EN MODIFIANT GROSSIÈREMENT SON APPARENCE.

Google compte éjecter du Play Store les apps sans politique de confidentialité

Lorsque Google aura terminé, ce sont potentiellement des millions d'applications qui pourraient être nettoyées du Play Store en raison de leurs lacunes en matière de protection des données.



Google a informé les développeurs à travers le monde de ses projets de pénaliser au sein du Play Store les applications ne disposant pas de politiques de confidentialité valides. Comme le rapporte The Next Web, la firme de Mountain View prévoit de "limiter la visibilité" des apps qui ne respectent pas les politiques actuelles de données utilisateur - ou de supprimer complètement les pires contrevenants. Selon les règles définies par Google, les développeurs doivent faire preuve de transparence quant à la manière dont ils collectent et traitent les données. Et si une application gère des informations personnelles ou

sensibles, les développeurs sont tenus à plus de restrictions. Google exige que les politiques de données des applications s'affichent clairement là où les utilisateurs peuvent les lire, mais aussi qu'elles soient affichées dans un champ désigné dans la console Play Developer et dans l'application Play elle-même. Les données sensibles doivent en outre être traitées en utilisant des techniques de chiffrement modernes, comme le HTTPS. Toutefois, un avis a été envoyé aux développeurs du Google Play pour avertir ceux qui, selon la société, violent la politique de données utilisateur de Google concernant les informations personnelles et les informations sensibles.

"Google Play exige que les développeurs fournissent une politique de confidentialité valide lorsque l'application demande ou gère des informations sensibles sur les utilisateurs ou les périphériques" précise le document. "Votre application demande des autorisations sensibles (par exemple, appareil photo, microphone, comptes, contacts ou téléphone) ou des données utilisateur, mais n'inclut pas de politique de confidentialité valide." Les développeurs ainsi informés ont jusqu'au 15 mars pour intégrer un lien vers une politique de confidentialité valide respectant les règles de Google sur la page de leurs apps et au sein des apps elles-mêmes. Ils peuvent aussi

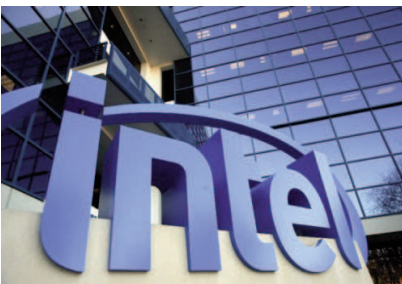
retirer la demande d'autorisation pour la collecte d'informations sensibles de l'utilisateur. Si les développeurs d'applications ignorent l'avertissement, leurs applications risquent d'être cachées dans le Play Store ou supprimées. Il s'agit probablement d'un geste bienvenu pour les développeurs qui prennent le temps de s'assurer que leurs demandes d'autorisations sont valides et que les données utilisateur sont traitées correctement. La purge prévue peut également être une indication que le géant cherche à resserrer le contrôle et à améliorer les normes sur le marché congestionné des applications Android.

INTEL VA INVESTIR 7 MILLIARDS DE DOLLARS DANS UNE USINE AUX ETATS-UNIS

A L'OCCASION d'une rencontre avec le président américain Donald Trump, le P-dg d'Intel Brian Krzanich a annoncé un investissement de 7 milliards de dollars dans une usine de semi-conducteurs située en Arizona qui créera 3 000 emplois directs.

Intel va investir massivement dans une nouvelle usine située en Arizona (Etats-Unis). L'annonce officielle a été faite par le pdg d'Intel Brian Krzanich lors de sa rencontre avec le président Donald Trump à la Maison Blanche. Le fondateur va

dépenser 7 milliards de dollars dans cette unité de production qui va venir compléter deux usines réunies sous le nom de Fab 42 et dont la construction a débuté en 2011. Dans son communiqué, Intel indique que la nouvelle construction devrait entrer en service d'ici 3 à 4 ans et entraîner la création de 3.000 emplois hautement qualifiés d'ingénieurs et de techniciens. Au total, le géant des semi-conducteurs estime que 10.000 emplois seront créés en tenant compte des emplois indirects. Le site Fab 42 aura pour mission la production de processeurs gravés en 7 nanomètres destinés notamment aux datacenters et à l'Internet des objets.



HP : NOUVEAU RAPPEL DE 100.000 BATTERIES DE PC POUR RISQUE DE SURCHAUFFE



LES GAMMES professionnelles et grand public Envy, Pavilion, Presario et ProBook sont concernées. En juin dernier, HP avait déjà dû rappeler 41.000 batteries pour les mêmes problèmes. Samsung est loin d'être le seul fabricant à souffrir de la faiblesse des batteries. Les spécialistes du PC portable en savent quelque chose et on ne compte plus les programmes massifs de rappel organisés dans le monde entier depuis des années. Le leader mondial HP en sait quelque chose. Après un rappel de 41.000 batteries en juin dernier, le géant américain remet le couvert et annonce un programme concernant cette fois 101.000 batteries dans le monde. Les

RÉSULTATS DÉCEVANTS : TWITTER CHUTE EN BOURSE



LA SOCIÉTÉ de microblogging a annoncé ses résultats annuels. Malheureusement ceux-ci déçoivent les investisseurs, qui s'attendaient à une progression plus appuyée : Twitter n'est toujours pas rentable et son nombre d'utilisateurs commence à stagner. Les perspectives ne s'améliorent pas pour Twitter, qui annonçait aujourd'hui des résultats annuels décevants. Dans les échanges d'avant bourse, le titre perdait plus de 10% de sa valeur, ce qui augure une journée difficile pour l'action Twitter. Twitter a déçu les observateurs : sur le dernier trimestre de 2016, le revenu s'établit à 717 millions de dollars, soit une progression de 1% par rapport à la même période l'année précédente. Les prévisions des analystes tablaient plutôt sur un chiffre d'affaires de 740 millions. Sur l'année 2016, Twitter est parvenu à un chiffre d'affaires total de 2,5 milliards contre 2,2 l'année précédente, soit une hausse de 13%. Twitter rentable en 2017 ? Outre un chiffre d'affaires décevant, Twitter a également déçu sur son nombre d'utilisateurs actifs. Celui-ci était de 319 millions au quatrième trimestre contre 317 millions au trimestre précédent. Une progression trop faible pour les marchés financiers, qui suivent avec intérêt cet indicateur. Twitter est en revanche parvenu à limiter les pertes en stabilisant celles-ci à 457 millions de dollars, contre 521 millions en 2015 et 578 millions en 2014. Pour couronner le tout, les prévisions de Twitter pour le premier trimestre de l'année 2017 ne sont pas non plus mirobolantes : le réseau social indique qu'il faudra s'attendre à une croissance moins forte que prévu pour les revenus issus de la publicité, notamment à cause de la concurrence féroce des autres réseaux sociaux sur ce marché. Twitter conserve néanmoins l'espoir de devenir enfin rentable dans le courant de l'année 2017 et a amorcé pour cela une restructuration qui s'est traduite par la suppression de 9% de ses effectifs, annoncée en octobre 2016. Twitter n'exclut pas non plus de supprimer certains de ses produits afin de recentrer ses forces, mais aucune annonce précise n'a été faite.

gammes professionnelles et grand public Envy, Pavilion, Presario et ProBook vendues entre mars 2013 et octobre 2016 sont concernées. "Ces batteries sont susceptibles de surchauffer, et exposent les clients à un risque d'incendie et de brûlures. [...] Il est extrêmement important de vérifier si votre batterie est affectée", indique HP qui remplacera gratuitement les batteries concernées. "Il est essentiel de vérifier à nouveau votre batterie, même si vous avez déjà effectué ces vérifications précédemment et que la batterie a été déclarée comme n'étant pas affectée", ajoute HP qui fait référence au précédent programme de rappel. Le groupe a mis en ligne un outil de détection complété par un processus de validation manuelle dans une page dédiée. En 2014, HP rappelait déjà pas moins de 6 millions câbles d'alimentation après avoir constaté 29 incidents. En 2013, HP avait déjà dû procéder à un rappel du câble d'alimentation du Chromebook 11 et stopper la vente de ce PC tout juste alors mis sur le marché (comme quoi l'affaire Note 7 n'est pas si isolée que ça). Le constructeur et Google avaient expliqué que celui-ci présentait des problèmes de surchauffe.

INTOLÉRANCE AU GLUTEN : QUELS SONT LES SIGNES ?



En France, 500.000 personnes environ souffrent de la maladie cœliaque, autrement dit, d'une intolérance au gluten, une protéine présente dans les céréales. Et seulement 10 % à 20 % sont effectivement diagnostiqués.

Qu'advient-il des autres ? Eh bien, elles vivent avec leurs douleurs, sans savoir qu'elles sont malades. Une bonne raison pour l'Association française des intolérants au gluten (AFDIAG), de chercher à mieux faire connaître cette maladie génétique auto-immune.

Dans le cas de la maladie cœliaque, l'intestin ne parvient plus à assimiler le gluten. Peu à peu, la paroi intestinale s'abîme donc, et les nutriments essentiels ne sont plus absorbés.

Les formes de l'intolérance au gluten

Le nourrisson ou le jeune enfant, présente généralement une diarrhée chronique et souffre de vomissements. Il est souvent fatigué, apathique. Son abdomen est ballonné et ses membres graciles traduisent le défaut d'assimilation des nutriments. Sa croissance, naturellement, est ralentie.

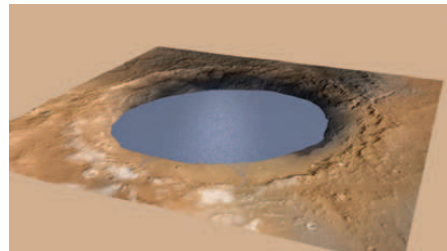
Chez l'adulte, les signes de la maladie peuvent se manifester sous la forme de diarrhées ou d'un amaigrissement sans raisons apparentes. Contrairement à ce qui se passe chez l'enfant, la maladie peut être monosymptomatique, se manifestant notamment par des crampes musculaires ou des diarrhées à répétition. Dans les deux cas, seule une biopsie intestinale viendra confirmer ou infirmer l'existence d'une intolérance au gluten.

Sur Mars, un lac aurait bien existé dans le cratère Gale

Il y avait peut-être des océans sur Mars, il y a un peu moins de 4 milliards d'années, cela est sujet à discussion. En tout cas, il y avait au moins des lacs et des rivières, notamment dans le cratère Gale. Une équipe de chercheurs ayant analysé les observations des premières couches sédimentaires à la base du mont Sharp réalisées par le rover Curiosity, confirme qu'il y avait une étendue d'eau liquide à cet endroit, entretenue bon an mal an, durant plusieurs centaines de millions d'années.

Mars n'a pas toujours été une planète rouge, aride et désolée. Les différentes missions (orbitales et terrestres) qui ont commencé à fouiller sa surface et à interroger son passé depuis la fin du XXe siècle ont apporté de multiples témoignages d'une présence d'eau à l'état liquide voici plusieurs milliards d'années. Cette planète voisine, deux fois plus petite que la nôtre, a en effet gardé des traces d'eau, enregistrées dans certaines roches qui affleurent, ou en a conservé une partie dans son sous-sol et aux pôles.

Pour les uns, Mars, forte d'une atmosphère beaucoup plus dense et épaisse qu'aujourd'hui, aurait été recouverte en majeure partie de grands océans et de lacs alimentés par des rivières. C'était alors Mars la bleue : un monde encore jeune qui devait beaucoup ressembler à la Terre, du même âge. Pour d'autres, l'atmosphère s'est vite évadée dans l'espace, ce qui eut pour conséquence d'installer un climat plus rude que ce que l'on veut bien imaginer, avec des chutes de neige, des pluies verglaçantes, de timides ruisseaux au lieu d'océans... La réalité fut peut-être encore différente, alternant des périodes douces avec des périodes plus froides... Quoi qu'il en soit, c'était quand même une planète humide et l'annonce récente de l'existence, encore actuellement, d'écoulements, certes très salés, dans certaines conditions, suggère que la pré-



sence d'eau liquide en surface est toujours possible...

Les couches sédimentaires à l'origine du mont Sharp

Arrivé il y a trois ans dans le vaste cratère Gale (155 km) — un site choisi notamment pour ses caractéristiques géologiques sur la base des données spectrales recueillies par la sonde Mars Reconnaissance Orbiter (MRO) —, Curiosity qui enquête sur l'habitabilité de cette région, a apporté plusieurs fois les preuves observationnelles et physico-chimiques, après forages, qu'il se promène bien dans un ancien lac alimenté par des ruisseaux. Ceux-ci descendaient des remparts (et au-delà) qui bordent le bassin d'impact.

Après avoir visité durant deux ans les anciens rivages d'un lac, longé le lit de rivières asséchées, exploré ce qui ressemble à des plaines alluvionnaires, le rover a commencé à graver, il y a un an, les premiers contreforts du mont

Sharp, culminant à 5,5 km au centre du cratère.

Cette montagne intrigue beaucoup les planétologues. Il ne s'agit pas d'un rebond créé après la chute de la météorite, mais d'un empilement de couches sédimentaires. Pendant longtemps, il fut supposé qu'elle s'était échauffée par dépôts éoliens de poussières et de sables or, les récentes enquêtes de MSL (Mars Science Laboratory) permettent d'affirmer que toute sa base est l'œuvre de dépôts lacustres. Pour les scientifiques, il est devenu très clair que la région était plus ou moins remplie d'eau liquide, à des périodes variées.

« Les observations du rover suggèrent qu'une série de cours d'eau et de lacs existaient à long terme, à un moment donné, il y a entre environ 3,8 et 3,3 milliards d'années, apportant des sédiments qui construisirent lentement les couches inférieures du mont Sharp », a déclaré Ashwin Vasavada, chercheur de la mission au JPL, interrogée par la Nasa pour son communiqué.

La présence du lac trahit par les mudstones

Dans une étude publiée dans Science le 9 octobre 2015, l'équipe de chercheurs emmenée par John Grotzinger, ancien membre de MSL à la California Institute of Technology, a confirmé la présence d'un lac. Cela a duré au minimum 500 millions d'années, selon eux. Pour parvenir à cette conclusion, les auteurs expliquent : « Durant la traversée de Gale, nous avons remarqué des motifs géologiques là où nous avions vu les preuves d'une ancienne rivière à écoulement rapide avec du gravier grossier, de même aux endroits où les ruisseaux semblent s'être vidés dans des plans d'eaux stagnantes. Cela prédisait que nous devions commencer à voir des dépôts de grains plus fins à proximité du mont Sharp. Maintenant que nous y sommes, nous voyons finalement des mudstones finement stratifiés en abondance qui ressemblent à des dépôts lacustres ».

Ces mudstones qui ont érigé la base de cette montagne attestent d'une eau stagnante sur de longues périodes, vraisemblablement des centaines de millions d'années. « Nous voyons des preuves de remplissage sédimentaire d'environ 75 m, a indiqué l'auteur principal de ces recherches [...] et il semble que les sédiments transportés par l'eau s'accumulent sur au moins 150 à 200 m au-dessus du plancher du cratère. »

Climatologie : l'Esa et Eumetsat s'engagent jusqu'en 2040

POUR LE SUIVI DU CHANGEMENT

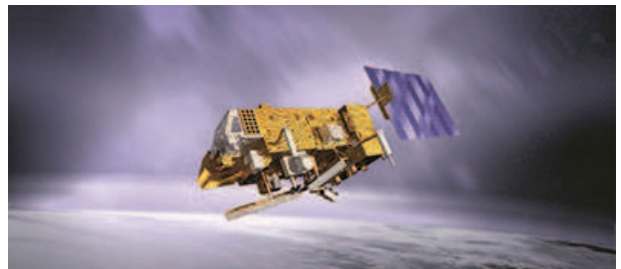
climatique et pour une meilleure compréhension de la météorologie, la continuité des données est une nécessité. En Europe, il est plutôt bien assuré et un nouvel accord vient de la garantir pour les 25 prochaines années.

Il y a quelques jours, l'Agence spatiale européenne (Esa) et l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (Eumetsat) ont signé un accord de coopération relatif à la série des satellites météorologiques MetOp de deuxième génération (MetOp-SG). Une information passée quasiment inaperçue mais qui mérite d'être soulignée. En effet, avec les satellites qui sont déjà en orbite et ceux en construction, cette signature garantie à Eumetsat la continuité dans le suivi des prévisions météorologiques et du changement climatique jusqu'en 2040 !

L'engagement est d'importance car cette continuité des données est indispensable pour les modèles climatiques et météorologiques. Une rupture dans la disponibilité des données crée en effet des incertitudes qui nuisent aux résultats et pénalisent fortement les modèles de prédiction du changement climatique.

Six familles de satellites pour surveiller le climat

C'est d'ailleurs pourquoi Copernicus est prévu pour durer ces quarante prochaines années. Ce programme de l'Esa et de l'Union européenne doit couvrir un champ très large de besoins scientifiques liés à la surveillance du climat et ses aléas à l'aide d'une série de six familles de satellites et instruments construits à l'identique pendant toute cette durée. Comme ceux de pre-



mière génération, les futurs MetOp-SG apporteront des améliorations significatives dans les domaines de la prévision météorologique, de la chimie atmosphérique, de l'océanographie opérationnelle, de l'hydrologie et de la surveillance du climat. C'est

vrai également pour les satellites Meteosat, aussi exploités par Eumetsat, dont le quatrième et dernier exemplaire de la seconde génération (MSG-4) a été lancé cet été par ArianeSpace, tandis que la mise en service des Meteosat de troisième génération se prépare.

Les volcans émettent-ils plus de CO₂ que nos activités ?



AU SOMMET DU NOUVEAU KRAKATOA (INDONÉSIE)

Et si les volcans modifiaient davantage le climat que les activités humaines ? Cette question récurrente sur les causes anthropiques et naturelles de l'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère a fait l'objet d'une mise au point publiée par Terrance Gerlach dans la revue Eos de l'American Geophysical Union.

Les éruptions volcaniques rejettent des cendres, des poussières, des gaz : soufre (SO₂, H₂S), des halogènes (Hcl, Hbr), du CO₂ et de la vapeur d'eau dans l'atmosphère.

Les émissions de soufre agissent sur le climat en réduisant le rayonnement solaire, en réchauffant la stratosphère, en altérant la création d'ozone, en diminuant la température moyenne de surface et en réduisant notablement les précipitations, explique un article scientifique paru dans PAGES Magazin

Le CO₂, un gaz à effet de serre, est également émis par le

dégazage du magma souterrain qui est présent sous les volcans.

Si l'on compare les émissions en dioxyde de carbone (CO₂) des volcans terrestres à ceux de nos activités, la comparaison est sans équivoque. En moyenne, nos activités émettent en seulement 3 à 5 jours l'équivalent des rejets de CO₂ de tous les volcans terrestres pendant une année ! Rappelons que le CO₂ émis en excès dans l'atmosphère est à l'origine du réchauffement climatique en cours.

"La question la plus récurrente que j'ai eue (et que j'ai encore) dans mes 30 ans de carrière en tant que géochimiste spécialisé sur les volcans de la part du grand public et des autres scientifiques des sciences de la Terre qui couvrent d'autres domaines que la volcanologie, est « Les volcans émettent-ils plus de CO₂ que les activités humaines ? » Les résultats de cette étude soulignent sans équivoque que la réponse à cette question est « non » : les émissions anthropiques de CO₂ surpassent largement celles issues des volcans" a déclaré Terrance Gerlach.

NOS ACTIVITÉS ÉMETTENT 140 FOIS PLUS DE CO₂ QUE LES VOLCANS !

Pour arriver à cette conclusion, le chercheur a travaillé sur cinq études publiées (dans des revues scientifiques) qui évaluent les émissions planétaires de CO₂ provenant des volcans. Celles-ci sont estimées entre 100 millions et 500 millions de tonnes de CO₂ par an. Terrance Gerlach a donc choisi d'utiliser le nombre de 250 millions de tonnes de CO₂ par an pour réaliser ses comparaisons. Or, les émissions anthropiques (dont l'origine est humaine) de CO₂ étaient de 35 milliards de tonnes en 2010 : c'est 140 fois plus !

L'EXEMPLE DU VOLCAN EYJAFJÖLL (ISLANDE)

Au plus fort de son activité récente (avril 2010), le volcan islandais a émis entre 150 000 et 300 000 tonnes de CO₂ par jour, selon des estimations de Colin Macpherson, géologue à l'université de Durham en Angleterre. Toutefois, "la quantité de CO₂ émise par les volcans en général, et celui-là en particulier, est négligeable" a souligné le volcanologue Patrick Allard, de l'Institut physique du globe de Paris. En effet, en 2010, la Chine, premier pays en terme d'émissions de CO₂, relâchait déjà près de 21 millions de tonnes de CO₂ par jour, soit l'équivalent d'environ 100 éruptions explosives de l'Eyjafjöll en même temps !

ENCORE PLUS FORT QUE LES SUPERVOLCANS

Les calculs de Gerlach suggèrent que nos émissions actuelles de CO₂ pendant une année dépasseraient même celles liées à l'éruption d'un ou plusieurs supervolcans par an. Or, ces éruptions massives, souvent à l'origine de crises biologiques majeures, sont extrêmement rares avec des périodes de retour de 100 000 à 200 000 ans. Heureusement pour nos civilisations, l'Homme moderne n'a encore connu aucune éruption massive. L'exemple le plus récent est l'éruption de Toba il y a 74 000 ans en Indonésie et l'éruption de la caldeira de Yellowstone, aux Etats-Unis, il y a deux millions d'années. D'ailleurs, les récentes déformations topologiques du supervolcan de Yellowstone indiquent qu'une éruption massive pourrait bien se reproduire.

Comme dans tous les domaines de la recherche scientifique, les efforts doivent être maintenus afin de réduire encore les incertitudes sur les rejets liés aux dorsales médio-océaniques, aux arcs volcaniques, et aux volcans de type points chauds. Cependant, il existe un consensus scientifique certain sur la quantité bien plus faible des rejets de CO₂ issus des volcans par rapport à ceux que nous émettons massivement.



Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Société internationale. Recherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV à l'adresse mail suivante: a.berhss@yahoo.fr ou b.malissa@yahoo.fr

EMPLOI DEMANDES

J.A. ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI maîtrise BIE AUTOCAD - ARCHICAD, recherche emploi. Tél. : (0554) 28.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique recherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D recherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier. Tél. : (0773) 51.40.25 Email : aminsam82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, recherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'ingénieur, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Recherche travail dans le domaine ou autre. Tél. : (0664) 52.12.40.

JF, 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International recherche Emploi. Tél. : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dégage vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0533) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorie léger, expérimenté, recherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance recherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Ménuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

JF, 23 ans, licenciée en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CHU centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recrutement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger Tél. : (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Recherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacteur : (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent Tél. : (0541) 89.99.37

JF ing d'état en Informatique avec expériences recherche emploi dans le domaine ou autre Tél. : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Republique Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'habitat et de l'urbanisme et de la ville.
Direction des Equipements publics
de la Wilaya de Djelfa

Mise En Demeure

L'entreprise de travaux de bâtiment «BIM LAZARI» domiciliée (sur des chéques de bloc: 111/23 DUEFA Wilaya de Djelfa) titulaire du marché (C/M) N° 04 du 18/12/2014 portant le visa du C.F. N° 511 du 13/04/2015 relatif à la réalisation d'un :

LOT N° 01 : **BAR SALE DE SPORT POLYVALENT SUR PLACE A EL CHASSA**

L'entreprise est mise en demeure, d'avoir à reprendre les travaux et renforcer le chantier en **mettant à jour les plans et à soumettre la cadence de réalisation, dans un délai de 10 Jours à compter de la publication de la présente mise en demeure par voie de presse.**

Passé de quoi, les mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2017 / ANEP N° 504 805

Fédération algérienne de Judo Communiqué

La Fédération algérienne de judo informe l'ensemble des membres de droit de l'Assemblée générale que la date retenue pour l'Assemblée générale électorale aura lieu le 23 février 2017 à la salle de conférence Mohamed Boudiaf, office du complexe olympique à 10h00. Le présent communiqué fait objet de convocation.

www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net



www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. : (021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Édité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUJEDRI TAHAR (KAMEL MANSARI)
Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSON
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP
Ouest : SEDOR
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ijilbejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

10 IDÉES ANTI FATIGUE : DÉMÊLEZ LE VRAI DU FAUX !



Lorsqu'un état de fatigue s'installe, il faut réagir car une fatigue qui s'éternise sans raison apparente, ce n'est pas normal. Elle peut être le signe d'une maladie, comme une anémie par exemple, mais aussi le reflet d'un mode de vie. Pour éliminer le premier cas, une consultation s'impose. Pour le second cas, il est conseillé de réfléchir et de faire un bilan à la recherche des habitudes que l'on pourrait modifier (activités stressantes, surmenage, alimentation déséquilibrée, troubles du sommeil).

1- L'alcool est un stimulant qui aide en cas de fatigue.

***C'est faux !**

Au contraire, la consommation d'alcool fatigue l'organisme, tout comme le tabagisme.

De plus, l'alcool perturbe le sommeil : il favorise l'endormissement mais désorganise ensuite le sommeil, ce qui multiplie les réveils.

2- Le sport fatigue. Il ne faut pas éviter les activités physiques lorsque l'on est fatigué.

***C'est faux !**

L'activité physique est indispensable pour la santé. Les bienfaits se répercutent sur le système musculaire, osseux, respiratoire, cardiaque mais aussi sur le moral !

Le sport aide à mieux dormir, à se sentir bien dans son corps et dans sa tête. Il est ainsi naturellement recommandé en cas de fatigue mais avec modération. Les grands sportifs doivent freiner un peu mais sans arrêter et les moins sportifs doivent veiller à une activité modérée régulière.

3- Si l'on mange mieux, la fatigue peut disparaître toute seule.

***C'est vrai !**

Une mauvaise alimentation, déséquilibrée, voire insuffisante comme par exemple lors d'un régime, représente une cause de fatigue à part entière.

A noter également qu'en prévention de la

fatigue, on recommande, en plus de la pratique d'une activité physique et d'un sommeil suffisant, d'adopter une alimentation variée et équilibrée riche en fruits, légumes et céréales.

4- La gelée royale est un complément alimentaire contre la fatigue et le surmenage.

***C'est vrai !**

On peut conseiller une cure de gelée royale de six semaines en cas de fatigue. Il est préférable de débiter avec de petites doses puis d'augmenter progressivement en raison du potentiel allergène de la gelée royale.

5- Vitamine C, vitamines B et magnésium sont les vitamines et minéraux anti-fatigue par excellence.

***C'est vrai !**

Nombre de compléments alimentaires proposent un mixte de ces oligoéléments. Il faut également souligner qu'avec notre alimentation moderne, beaucoup d'entre

nous sont carencés, notamment les femmes en magnésium et les fumeurs en vitamine C.

6- Après une grippe, il est normal d'être fatigué.

***C'est vrai !**

Nombre de maladies sont épuisantes, les maladies virales comme la grippe, mais également les rhumatismes chroniques, les cancers, etc.

Il faut donc se ménager, sans pour autant interrompre ses activités, le temps que l'organisme récupère.

7- La fatigue peut être le signe d'une maladie sous-jacente.

***C'est vrai !**

C'est pourquoi en cas de fatigue récente et inexplicable, il est recommandé de consulter un médecin afin d'entreprendre des explorations.

8- La fatigue peut être un signe de dépression

***C'est vrai !**

La fatigue et le manque de motivation sont des symptômes courants de la dépression.

9- En cas de fatigue, il faut se ménager.

***C'est vrai !**

Il est conseillé de se ménager pour éviter d'en arriver à l'état d'épuisement. Il faut donc éviter le surmenage et le stress professionnel, pratiquer ses loisirs sans excès et une activité physique régulière et raisonnable.

En bref, il faut se ménager sans pour autant arrêter ses activités.

10- Asthénie et fatigue, c'est pareil ?

***C'est vrai !**

L'asthénie désigne une fatigue généralisée : on se sent fatigué le matin au réveil alors que l'on a pourtant bien dormi, les activités habituelles faciles à réaliser posent problème, etc.

Obtenir une peau douce

Obtenir une peau douce est le souhait de chaque femme et on peut l'avoir en se faisant un petit cocktail naturel.

Il faut faire fondre au bain marie vingt grammes de cire blanche. Rajouter ensuite cinq cuillères d'huile de sésame et trois gouttes d'huile essentielle de géranium. Mélanger et s'en servir une fois le produit froid.

Eviter aux pommes de terre de germer

Quand on stocke des pommes de terre, ces dernières finissent par germer et se dessèchent. Pour éviter ça, il existe un truc. Il faut mettre les pommes de terre entre deux couches de charbon et elles ne germeront plus. Il faut également rajouter quelques pommes fraîches.

Fortifier des cheveux et les rendre brillants

Quand on sort de l'hiver, on a besoin de se refaire une beauté et les cheveux en font partie car ils sont ternes et cassants. Pour les rendre brillants et les fortifier, il faut mélanger deux grosses cuillères d'huile d'argan avec deux autres d'huile d'olive. Mettre le tout sur les cheveux et laisser une heure avant de faire le shampoing habituel.

Détendre des pieds fatigués

Quand on a marché longtemps et que les pieds sont fatigués, gonflés ou font mal, on peut les soulager rapidement. Il faut mettre de l'eau tiède dans une baignoire, rajouter un verre de lait, deux grosses cuillères d'huile d'olive et le jus d'un citron. Laisser tremper les pieds un quart d'heure dans ce mélange souverain.

Faire partir une cloque sur du papier peint

Quand le papier peint fraîchement posé fait des cloques, on peut sortir ces dernières avant que la colle ne soit sèche. Il faut mettre une feuille de papier ordinaire et blanc pour protéger et passer le fer à repasser chaud par-dessus pour faire répartir et prendre la colle.

Soupe de poulet / velouté de poulet

Temps de préparation: 10 mins
Temps de cuisson: 30 mins



Ingrédients

- 1 morceau de blanc de poulet
- 2 pommes de terre assez grande
- 2 branche de céleri
- ½ oignon
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 3 fromage en portion (vache qui rit)

- poivre noir et sel.
- eau.

Méthode de préparation

1. épluchez les pommes de terre, nettoyez les et coupez les grossièrement.
2. faites la même chose avec l'oignon
3. lavez bien et coupez le céleri en gros morceaux.
4. dans une marmite, ajoutez le poulet, et l'oignon avec un peu d'huile,
5. laissez l'oignon prendre une belle couleur, puis ajoutez les autres ingrédients (mais pas le fromage).
6. couvrez d'eau et laissez bien le tout cuire sur feu moyen
7. quand le poulet est bien cuit, enlevez quelques morceaux pour garnir la soupe avec.
8. mixez le reste du poulet avec les autres ingrédients, ajoutez les morceaux de fromage, et mixer encore.
9. vous pouvez faire dorer les morceaux de poulet dans un peu d'huile, et présentez comme garniture de votre soupe.
10. servez aussi tôt, et personne ne saura que vous avez préparé ce plat, il y a seulement 30 minutes.

Cake aux pommes

Temps de préparation: 20 mins
Temps de cuisson: 60 mins

Ingrédients

- 250 g de farine
- 150 g de sucre
- 125 g de beurre
- ½ verre de lait
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 gros œufs
- 1 pincée de sel
- 2 à 3 pommes (selon la grosseur)
- 125 gr d'amandes en poudre

Méthode de préparation

1. Préchauffez le four à 180°C (th.6). Beurrez un moule à cake, ou chemisé le de papier sulfurisé.
2. Dans une terrine, cassez les œufs ; ajoutez les sucres et battez bien l'ensemble. Ajoutez 1 pincée de sel, puis petit à petit versez la farine et le lait.
3. Lorsque le mélange est homogène, toujours en battant versez le beurre tout juste fondu. Ajoutez la levure et la



poudre d'amandes.

4. Epluchez et coupez 1 à 2 pommes en cubes. Et coupez l'autre pomme en tranches épaisses.

5. Ajoutez les pommes en cubes à la pâte.

6. Mélangez à la spatule et versez dans le moule, posez au dessus les tranches de pommes en les enfonçant légèrement.

7. Faire cuire au four à 180°C (th.6), pendant 1h à 1h15.

8. Vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau, elle doit ressortir sèche et propre.

9. A la sortie du four, démoulez, enlevez le papier si il y a lieu et laissez refroidir sur une grille.

Faire une brioche bien dorée

Quand on aime les brioches, on peut se les faire et elles seront encore meilleures si elles sont bien dorées. Pour cela, il suffit simplement de saupoudrer les brioches avec un mélange fait de café et de sucre avant de les faire cuire.

Réussir un gâteau aux fruits

Lorsqu'on veut réussir un gâteau aux fruits, il faut éviter que ces derniers tombent au fond du gâteau. Pour cela, il suffit juste de fariner les fruits et de les incorporer au gâteau en cours de cuisson juste quand ce dernier commence à cuire.

Vrai ou Faux

L'acide hyaluronique, utilisé dans les injections de comblement et certains soins, est naturellement présent dans la peau. Vrai !

L'acide hyaluronique (HA) est plus particulièrement présent dans le derme, où il baigne le collagène et l'élastine. Son rôle : capter l'eau et la maintenir dans les couches profondes de la peau. Avec l'âge, la production de cet acide diminue : la peau se dessèche et perd en densité.

Toutes les colorations abîment les cheveux ? Vrai et faux !

Si les précautions d'utilisation et le temps de pause sont respectés, vos cheveux seront certes sensibilisés mais pas détériorés. Par contre, les soins colorants contenant de l'ammoniaque et les décolorations successives altèrent leur vitalité et sont nocifs pour les cheveux.

Ingrédients:

- * Un poulet
- * 1 c à c de moutarde
- * 2 c à s de beurre
- * sel, poivre noir,
- * 1/2 c à c de gingembre en poudre
- * épice spécial poulet (que j'ai remplacé par: un peu de curcuma, curry, paprika, cannelle, graines de moutarde)
- * un oignon

Pour la farce :

- * 1 bol de riz basmati
- * 1 citron confit
- * 1 oignon
- * 2 gousses d'ail
- * 2 grains de cardamome
- * un peu de curry
- * un peu de curcuma
- * un peu de cannelle
- * sel et poivre

PS: un peu de chaque épice: c'est la pointe d'1 c à c

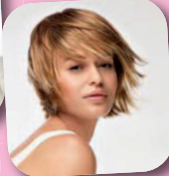
Préparation:

-préparer la farce ;

- * faire revenir l'oignon émincé dans un peu d'huile d'olive jusqu'à ce qu'il devienne translucide
- * ajouter le riz, ajouter la cardamome, et le reste des épices, ajouter 2 tasses d'eau et saler
- * couvrir et laisser cuire à feu moyen jusqu'à absorption d'eau
- * retirer du feu et ajouter un demi citron confit, bien laver et couper en petits morceaux, mélanger et laisser reposer pour que les saveurs se développent.

COLORATION DES CHEVEUX

Se teindre les cheveux soi-même est une tâche assez compliquée. C'est pourquoi je vais vous donner quelques astuces pour être sûr d'avoir des beaux cheveux colorés :)



Quelques conseils et astuces : * Tout d'abord, même si cela semble évident, il faut tout d'abord bien choisir sa couleur et ne pas prendre n'importe laquelle parce que vous l'avez vous sur une amie ou autre.



* Pour éviter de la rater, regarder bien vos cheveux à la lumière du jour et comparez grâce à un nuancier.

* **Ne changez pas trop souvent votre couleur !** Il est recommandé de se faire les racines tous les 2-3 mois, et une fois par an pour un changement de couleur. (Il ne faut pas oublier que cela abîme énormément vos cheveux !)

* **Avant de vous colorer les cheveux,** enlevez de la salle de bain tous les objets susceptibles de prendre la couleur de la teinture tels que des pulls, serviettes, foulards, etc... Pen-

sez aussi à prendre une serviette de couleur foncée que vous réserverez spécialement pour vos teintures (elle sera ensuite irrécupérable)

* Respectez bien à la lettre les conseils d'utilisation inscrits sur le paquet de votre coloration !

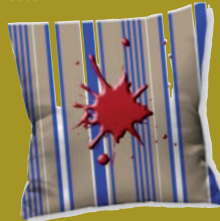
* Avant la coloration (la veille), faites un shampoing nourrissant ou un masque pour avoir des cheveux bien nourris lors de la coloration...

* Évitez d'utiliser le henné, et surtout ne mélanger jamais une coloration chimique avec du henné !

Teints clairs, vous pouvez vous permettre des couleurs froides. Le blond nordique vous est autorisé. Mais attention au cauchemar des racines lors de la repousse ! Les blonds peuvent s'enrichir de reflets dorés pour plus de richesse. Côté brunettes, châtain, marrons glacés, voire reflets violines seront heureux

NETTOYER UNE TACHE D'ENCRE

Si il s'agit d'une tache d'encre rouge: Vous pouvez en premier badigeonner l'endroit taché de moutarde avant d'utiliser les autres méthodes.



MASQUE RELAXANT (POUR VISAGE FATIGUÉ) ♥



* Mélangez deux grosses cuillères de farine d'avoine dans un bol de lait frais, à peine tiédi. Ajoutez une cuillerée à dessert d'eau de rose et quelques gouttes de teinture de benjoin. Appliquez cette "bouillie" sur tout le visage et maintenez-la avec deux larges compresses de gaze. Gardez pendant quarante-cinq minutes et rincez abondamment à l'eau tiède.

ANTI-ACNÉ ♥



* Vous aimez les fraises ? Eh bien vous allez les adorer quand vous saurez qu'elles ont un effet exfoliant et angio-protecteur, et peuvent donc à ce titre jouer un rôle important sur l'acné... Ecrasez 100g de fraises (si possible fraises des bois), ajoutez 10cl de lait frais et 5 gouttes d'huile essentielle de lavande (adoucissante et antiseptique). Etalez la préparation sur votre visage et laissez agir au moins 15 minutes

BROCHETTES DE DINDE AU SÉSAME



Ingrédients:

- Blanc de dinde coupé en dés
- 1/2 c à c de paprika
- 1/2 c à c de gingembre
- 2 c à s d'huile d'olive
- une poignée de graine de sésame
- sel, poivre
- quelques tomates cerise

Préparation:

- Mettre les dés de dinde dans une cuvette avec l'huile d'olives, les épices et laisser reposer un peu
- Rouler les dés de dinde dans le sésame
- Enfiler sur des petites piques en bois les dés de dinde et finir avec une tomates cerises
- Cuire sur une plancha (ou une poêle à fond épais) à feu doux pour que la viande garde son jus et que les graines de sésames ne brûlent pas
- Une fois cuit, si vous trouvez qu'une partie des graines de sésames à brûler, ce n'est pas grave, enlever avec un pinceau, remettre un peu de graines dessus et les repasser juste quelques secondes sur la plancha
- Remarque, à votre marinade vous pouvez ajouter des herbes aromatiques: tel le basilic ou le persil, votre viande ne peut avoir que plus de goût
- Vous pouvez faire la même chose avec du poulet ou une autre viande

POULET FARCI À L'ORIENTALE



- préparer le poulet:

- * dans une assiette, mélanger le beurre, la moutarde et les épices avec une fourchette
- * étaler cette préparation sur le poulet
- * commencer à farcir le poulet avec le riz et bien ficeler le poulet
- * préchauffer le four entre 240 et 250°C
- * huiler le moule et mettre les oignons coupés en lamelles, ajouter les 2 gousses d'ail et le reste du citron confit
- * mettre le poulet dessous, ajouter environ 1 verre d'eau, couvrir avec du papier aluminium et enfourner.
- * après 1 heure, 1 heure 15, retirer le papier aluminium, ajouter quelques noisettes de beurre et laisser dorer

Mots fléchés n° 1469

Glorifiant								
Félonies								
					Percée			
					Alternative			
					Indolente			
				Règle				
				Grabat				
				Oublié				
			Venus					
			Généteur					
			Mets de gourmet					
					Sombre			
					Grosse guêpe			
					Soulevements			
	Rendre							
	Demeurer							
	Dimension							
			Diminuer les voiles					
			Privatif					
					Aspirée			
					A l'intérieur			
					Ego			
			Coutumes					
			Frétille					
			Pièce de charrie					
					Adressée			
					Finassa			
					Retrancha			
					Blessera			
					Roulement			
					Période			
					Néant			
					Sèche			
					Stère			

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1468

Horizontalement

MODESTES
ACES - UTE
RUSTRE - R
ALI - USAI

SARIS - NE
MIETTES -
ER - SIRET
- ES - NI - I

A - PIEGER
PLAN - EDE
RI - DURER
ETRES - NA

Verticalement

MARASME - APRE
OCULAIRE - LIT
DESIRE - SPA - R
EST - ITS - INDE

S - RUSTINE - US
TUES - ERIGER -
ET - ANSE - EDEN
SERIE - TIRERA

Mots croisés 9/13 n° 1469

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

HORIZONTALLEMENT

1. Plus - 2. Marchera - Narine de cétacé - 3. Ville française - Masse cohérente - 4. Un des cinq sens - Le monde du silence - 5. Complication - Habitant - Sodium - 6. Fortuné - Personnel - 7. Période de l'histoire - Faite d'un toit - 8. Sveltesse - 9. Côté d'un cours d'eau - 10. Papillon - Vitesse résiduelle d'un navire - 11. Laminé - Boisson plate - 12. Débutant - A moitié - 13. Epuise au travail - Familier.

VERTICALEMENT

1. En biais - 2. Jet d'eau - En outre - 3. Obtenu tel prix - Critiquée - 4. Description - Toile à polir - 5. Issus - Sur le podium - Place d'armes - 6. Elle a ses chaînes - Note - Pièce du harnais - Représentes - 7. Bien rafraîchi - Disposer - 8. Chose sans valeur - Train - 9. Mais encore - Détienne - Au bas d'une porte.

SOLUTION N° 1468

HORIZONTALLEMENT
PERSEVERE
OPIMUM - MUR
LA - RATEES
INFINITE -
SOI - EST - E
SUER - SETS
OISELEURS
NETTE - REA
N - AISE - SI

VERTICALEMENT
POLISSONNERIE
EPANOUIE -
TARD
RI - FIESTA - GAI
SURI - RETICENT

ET - CERFS -
RAGE - RIEN
IRANIEN - U
EDITORIAL
EMETTEUR -
FINI
RUEE - TRESSE -
A
ERS - ESSAI -
NUL

Mots croisés 9/9 n° 1469

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTALLEMENT

1. Précurseur - 2. Etoufferai - 3. Opinion - Dérape - 4. Lustrer - Dialecte chinois - 5. Dans le temps - Bouche au ciment - 6. Déshabillé - Terre et mère - 7. Convivencia - Vigueur - 8. Pourcentage - Ivre - 9. Poursuivre en justice - Monnaie roumaine.

VERTICALEMENT

1. Caractère calme - 2. Creuseras - 3. Prince arabe - Coûte - 4. Sculpté finement - Gaz symbolique - 5. Devant l'année - Chaleurs animales - 6. Pli à la belote - Liquidier - 7. Construit - Larcin - 8. Couvrit de chapelure - Entrave - 9. Possessif - A rembourser.

SOLUTION N° 1468

HORIZONTALLEMENT

CROISSETTE
HARMONIES
AMI - INNES
PINGRE - SU
AS - U - MA - Y
R - HERISSE
DOUTA - PUR
EVE - LIERA
RESTER - ES

VERTICALEMENT

CHAPARDER
RAMIS - OVE
ORIN - HUES
IM - GUET - T
SOIR - RALE
ENNEMI - IR
TIN - ASPE -
TEES - SURE
ESSUYERAS

SODUKU 160

			5		9	7	2		
4			2			5			
		6	5					3	1
6	7				2		4	9	
				7					
3	4		8			1			6
7	2				6				
					3				8
		4	7	1		6	9		

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

SOLUTIONS	3	4	6	1	8	2	5	9	7
	7	8	5	4	6	9	1	2	3
	2	1	9	3	5	7	4	8	6
	9	3	1	5	2	6	7	4	8
	4	2	8	9	7	1	6	3	5
	5	6	7	8	4	3	9	1	2
	8	9	3	6	1	5	2	7	4
	1	5	2	7	3	4	8	6	9
	6	7	4	2	9	8	3	5	1

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques





20.55 : Harry Potter et les reliques de la mort : 2e partie



FILM FANTASTIQUE - Grande-Bretagne - Etats-Unis(2011)

Dobby à peine enterré, Harry, Ron et Hermione poursuivent leur quête des derniers horcruxes, les objets qui permettent à Voldemort d'être immortel. L'un d'eux se trouve à Gringotts, la banque des sorciers. Pour tromper la vigilance de l'assistance, Hermione prend l'apparence de Bellatrix Lestrange. Harry comprend aussi que l'ultime horcruxe est caché à Poudlard, dont le directeur est désormais Severus Rogue.



21.00 : Captain America : First Avenger



FILM D'ACTION - Etats-Unis(2011)

En 1942, Steve Rogers, un jeune homme gringalet et réservé, tient à s'engager dans l'armée pour combattre les nazis aux côtés des Alliés. Réformé par les médecins militaires parce que jugé trop chétif, il se porte alors volontaire pour participer à un programme expérimental. Remarquant la détermination du jeune homme, le professeur Erskine choisit de lui offrir la chance de réaliser son rêve. Par le biais d'une irradiation, le médecin parvient à transformer Steve Rogers en super soldat.



20.50 : La stagiaire



SÉRIE POLICIÈRE - France(2015) - 2 saisons / 12 épisodes

Une jeune femme croise la route d'un homme qu'elle soupçonne être le meurtrier de sa meilleure amie, morte il y a quatre ans. Le lendemain, l'agresseur présumé est retrouvé dans un hangar à bateau, sauvagement abattu. Au fil de l'enquête, les investigateurs découvrent un cargo de la marine marchande en lien avec la victime. L'analyse des empreintes prouve qu'il est bien l'assassin d'il y a quatre ans.



21.00 : Chasseurs d'appart' : le choc des champions



JEU - 4 épisodes

Au cours des trois dernières semaines, les meilleurs chasseurs d'appart' se sont affrontés à Lyon, à Bordeaux et à Paris. Le gagnant de chaque ville a été sélectionné pour participer à la finale nationale. Cette fois, les règles se durcissent. La compétition se déroule en trois manches. Pour chacune d'elles, seuls deux agents sur les trois pourront présenter leur bien. A la fin des visites, chaque client désigne le bien qu'il a préféré. L'agent immobilier remporte un point.



21.00 : Fatima



DRAME - France - Canada(2015)

Fatima accompagne une de ses filles à la recherche d'un appartement, qui leur est refusé pour des raisons douteuses. C'est une des frustrations que rencontre cette femme de ménage qui élève seule ses filles et maîtrise mal le français. Alors que sa fille aînée, Nesrine, est une brillante étudiante, sa cadette, Souad, se fait plus remarquer par son insolence. Fatima, qui enchaîne les emplois mal payés, est résolue à payer les futures études de médecine de Nesrine.



21.00 : Longue peine



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France(2011)

Hiver 1970. Dans une prison française. Trois détenus parviennent à prendre une infirmière et deux surveillants en otage et réclament de façon pressante une voiture et de l'argent. Le désespoir les guide : ils savent qu'ils n'ont aucune chance. Au terme d'un enchaînement tragique, au cours duquel la compagne d'un des preneurs d'otages joue malgré elle un rôle décisif, un membre du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale trouve la mort en tentant de sauver la situation par une manœuvre audacieuse et risquée.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha
	05:37	12:43	15:49	18:19	19:39	05:42	12:48	15:54	18:24	19:44	05:57	13:02	16:07	18:37	19:57	05:47	12:53	16:04	18:34	19:49	06:03	13:09	16:16	18:45	20:05	06:08	13:14	16:21	18:51	20:10	06:11	13:17	16:24	18:54	20:13



	Maximales	Minimales
Alger	18°	10°
Oran	21°	11°
Constantine	18°	5°
Ouargla	27°	9°

LE MJS RASSURE

«Aucun conflit personnel» entre Ould Ali et Raouraoua

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a affirmé hier qu'il n'existait aucun conflit personnel entre le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali et le président de la fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Rouraoua.

Sur la base des contrats signés entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et les fédérations, les aides sont soumises à l'évaluation des pouvoirs publics et aucun conflit ne peut guider cette analyse", écrit le MJS dans un communiqué.

A ce titre, le ministère de la Jeunesse et des Sports a démenti "catégoriquement" la présence d'un "conflit personnel quelconque entre le ministre, El Hadi Ould Ali et les présidents des fédérations, ligues et clubs". Par ailleurs et suite aux déclarations de Mani Saâda, "expert" de la Fédération algérienne de football (FAF) et membre du conseil d'administration de la Ligue de

football professionnel (LFP), le ministère s'est insurgé contre ses propos "calomnieux, voire diffamatoires en direction d'une institution de l'Etat."

Sur un plateau d'une chaîne de télévision privée, Mani Saâda a déclaré que "la FAF a remis la somme de 70 milliards de centimes au MJS qui traversait une crise financière et qui ne parvenait pas à répondre aux subventions demandées par les fédérations."

"Cette désinformation ne peut qu'entretenir l'amalgame sur une démarche nécessaire et objective menée par les pouvoirs publics dans le cadre du développement du sport national, la promotion des dirigeants sportifs nationaux et du renforcement du mouvement sportif national", a conclu le MJS. Le ministre de la Jeunesse et des Sports avait demandé récemment à Raouraoua de présenter ses excuses aux Algériens, après l'élimination de l'Equipe nationale au premier tour de la CAN 2017.

Tout en qualifiant cette élimination de « précoce » et « humiliante », Ould Ali a suggéré à Raouraoua de quitter la FAF.

M. B.



Publicité

pack mobtasim

À SEULEMENT

9990_{DA}

+

12Go

internet*

+

Pass Internet X2**

www.mobilis.dz

موبيليس

mobilis®

* 1Go par mois durant 1 année.
** Pass Internet X2 durant 12 mois disponibles sur * 600 #